

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE : Main 7460

SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5155

FAIS CE QUE DOIS !

LE SOVIET A WINNIPEG

Triomphe de la "vraie" démocratie

En dépit des efforts de la grosse presse pour déguiser la vérité, la situation à Winnipeg se dessine peu à peu sous son vrai jour. Elle est grave. Que le gouvernement révolutionnaire prenne ou non le titre de soviétique, le mot n'y fait rien : la capitale du Manitoba, la principale ville canadienne à l'ouest des Grands Lacs, est en plein régime communiste, tout comme Pétersbourg ou Moscou. A cette révolution, toutes les classes de la société semblent avoir pris une part plus ou moins active. Le chef virtuel du pouvoir né de l'émeute est un ministre protestant, le Révérend Ivens — nom de consonance toute britannique. Voilà assurément une insurrection que les plus obstinés détracteurs des *d... d slackers* du Québec ne pourront mettre au compte des Canadiens français. Il paraît même douteux que les étrangers y aient joué un rôle notable. Le silence des correspondants de journaux à ce sujet est significatif. Avec l'habitude prise pendant la guerre de tenir les *enemy aliens* et les *disloyal French-Canadians* responsables de tous les méfaits, si la participation des étrangers avait été effective, les journaux n'auraient pas manqué de le crier sur les toits. Du reste, le mobile principal de l'émeute étant une question d'argent, il est vraisemblable que les meneurs de l'émeute sont des Anglo-Saxons. Les Anglais, au témoignage de Burke, se battent généralement pour l'argent et pour leur liberté.

Une preuve plus palpable encore de la prédominance des éléments anglo-saxons dans la direction des forces de l'émeute, c'est l'extraordinaire modération des journaux et la lenteur des démarches du gouvernement. Si le mouvement s'était produit à Montréal ou à Québec, ou si les chefs du soviét de Winnipeg portaient des noms allemands, slaves ou français, entend-on d'ici le tapage infernal de la presse loyaliste ? Les mitrailleuses et les chars d'assaut seraient rendus sur les lieux depuis huit jours. Qu'on se rappelle le charivari des journaux, au moment de l'émeute de Québec, infiniment moins grave que celle de Winnipeg. Il est bon de noter ces contrastes.

Mais ce qui importe plus que le mobile et le succès de l'insurrection, plus aussi que le nombre ou la nationalité des insurgés, c'est l'impotence des pouvoirs publics en face d'un soulèvement qui s'annonçait depuis plusieurs semaines ; c'est la menace de l'extension du mouvement par tout le pays.

Le gouvernement municipal de Winnipeg semble être à la merci des insurgés et le maire réduit à leur adresser d'humbles supplices. Les autorités provinciales paraissent surtout préoccupées de ménager leur popularité et de la balancer savamment entre les exigences des émeutiers et l'affolement exaspéré des gens qui craignent pour leur peau, leur bourse ou leur boutique.

Sur l'impéritie des autorités fédérales, d'incroyables aveux se font jour. Une dépêche de Winnipeg, en date du 20, renferme ce passage ébouriffant : "Jusqu'à cette heure, le comité de la grève, qui équivalait à un soviét, exerce une domination absolue (is in complete control), parce que les autorités militaires n'étaient pas prêtes et qu'Ottawa ne se rendait pas compte, avant les deux ou trois derniers jours, des exigences de la situation."

Comment ! voici des semaines que l'émeute gronde à Winnipeg ; voici des mois que le gouvernement poursuit des enquêtes publiques sur le malaise général du pays et des recherches plus ou moins secrètes sur les progrès du bolchevisme ; et ce n'est que depuis "deux ou trois jours" qu'il "se rend compte des exigences de la situation" dans la ville même où le malaise se manifestait avec le plus d'évidence, où le bolchevisme poussait ses pointes les plus audacieuses !

Les autorités militaires "n'étaient pas prêtes" ? Mais voici près de cinq années que le pays est transformé en camp de soldats. Les ministres se sont glorifiés partout d'avoir accompli des merveilles pour assurer dans le monde le triomphe de la démocratie et de la liberté sagement ordonnées ; ils ont fourni des légions pour libérer la Belgique, sauver la France, délivrer la Serbie, chasser la Turquie. La guerre était virtuellement finie qu'ils ont encore trouvé le moyen d'envoyer une armée canadienne "protéger nos intérêts" en Sibérie. (Quels étaient ces intérêts, nous ne l'avons jamais su — à moins que ce ne soit les agences de la Compagnie Massey-Harris.) Depuis des mois, le pays ne cesse d'écouter le retour des nombreuses phalanges des héros de la guerre. Et les autorités militaires "n'étaient pas prêtes" à réprimer un mouvement insurrectionnel, prévu et annoncé depuis quelques semaines déjà !

Serait-ce que "l'armée de la démocratie" a pris au sérieux les tirades démagogiques des politiciens pistonneurs de la guerre à outrance et qu'elle se sente plus disposée à pactiser avec les émeutiers qu'à soutenir le gouvernement ? C'est fort possible !

Une autre dépêche, envoyée d'Ottawa le même jour, est peut-être plus symptomatique encore que celle de Winnipeg. Je la cite dans le texte anglais. De source officielle, évidemment, on y lira plus facilement que dans une traduction, à travers l'embellissement des formules ministérielles, l'aveu de pitoyable impuissance des pouvoirs publics.

Après avoir annoncé le départ pour l'Ouest du ministre de l'Intérieur, M. Meighen, et du ministre du Travail, M. Robertson, le communiqué ajoute :

"In connection with the report that the ministers were clothed with large powers by order-in-council before they left Ottawa, it is pointed out that THERE IS REALLY NOTHING THE GOVERNMENT CAN DO to bring about a settlement more than to send representative ministers TO PROFFER THEIR SERVICES AND ADVICE. Should disturbances occur and the lives of citizens thereby be endangered, governmental action to restore order and protect the public would become necessary, but THERE IS NO MACHINERY AT PRESENT BY WHICH THE GOVERNMENT CAN DO MORE than has already been done to bring about a settlement."

Ce n'est pas seulement l'aveu d'impuissance qui est complet ; c'est aussi la détermination de ne pas agir.

Voici un gouvernement qui mène le pays à coups de bâtons depuis quatre ans et demi. Des "ordres-en-council", le ministère en a passé à pleines tonnerres pour violenter la liberté des citoyens, pour bâillonner la presse, pour frapper d'emprisonnement et d'amendes tous ceux qui osent penser autrement que les ministres sur la guerre européenne et les "motifs" des diverses nations engagées dans le conflit, du côté des Alliés. De la *machinery*, le gouvernement en a fabriqué tant et plus pour désarticuler le pays, pour arrêter la production agricole, affamer les villes et dépeupler les campagnes, pour permettre à une bande de vampires de se gorger d'or durant quatre années d'angoisse générale. Des instruments de torture, des chaînes, des bâillons et des foudres, le ministre en ont fabriqué à la grosse pour permettre à leurs sbires de violer les foyers, d'arracher les fils à leurs mères, les pères à leurs enfants ; pour donner l'avantage à certains de leurs serviteurs en hermine, dénommés magistrats, de fourrer au cachot des gens apparemment inoffensifs, coupables d'avoir dans leur poche une feuille dont les opinions sur la guerre ne cadrèrent pas avec celles de ces messieurs, juges ou ministres. Hier encore, leur police militaire faisait surveiller et détenir à New-York un vénérable religieux d'Irlande, qui aurait com-

La-dessus, une dépêche de ce matin, expédiée de Fort William, fournit d'intéressantes indications. Les sympathies des vétérans, prétend-on, sont partagées : "But the large preponderance of foreigners among the strikers, though the strike leaders are English-speaking, is tending to turn the scale of opinion among the returned men to the side of the citizens." C'est une preuve additionnelle de la direction anglaise de l'émeute ; mais le plus significatif, c'est l'aveu que les vétérans de la guerre sont prêts à favoriser ou à combattre l'émeute, selon la nationalité des émeutiers. Voilà, si le renseignement est exact, qui promet pour l'unité nationale et la "bonne entente" des races !

mis le crime de raconter en présence de quelques goudjats galonnés, empressés à le dénoncer, certains actes de tyrannie perpétrés par les autorités britanniques dans sa malheureuse patrie. Mais voici qu'une ville tout entière, en majorité anglo-saxonne, s'ameute, défie l'autorité civile, s'empare du pouvoir, viole les lois, paralyse le commerce et l'industrie, suspend les services des postes, du téléphone et des télégraphes, jette sur le pavé des milliers de pères de famille, menace de mort par la famine des milliers d'enfants et de pauvres malheureux : — nos potentats baissent pavillon ; tout disparaît : armée formidable, magistrats rigides, policiers vigilants ; toute la *machinerie* gouvernementale est mise au rancart. Plus rien, sauf deux ministres "représentatifs" qui s'en vont, la bouche tout emmiellée et, selon toute apparence, la colique au ventre, tendre les bras aux émeutiers et leur apporter le baiser de paix. Pour le coup, c'est vraiment "le triomphe de la démocratie".

A qui et à quoi MM. Meighen et Robertson vont-ils "offrir leurs services et leurs conseils" bénévoles ? Au gouvernement de la province, au maire de Winnipeg ou aux émeutiers ?

Mais peut-il exister un doute ? vous écririez-vous. Lisez la fin de cette ineffable dépêche d'Ottawa :

"There is a growing confidence here that the arrangements made by the federal, provincial and municipal authorities will ensure the 'CONTINUED MAINTENANCE OF LAW AND ORDER in the Manitoba capital.'"

Notez bien : ce que la sagesse combinée des trois autorités a découvert, ce n'est pas le moyen de rétablir l'ordre, c'est de le continuer et de le maintenir. Ainsi, aux yeux de ces sages, ce qui se passe actuellement à Winnipeg, c'est l'ordre légal ; tout ce qui les préoccupe, c'est de le maintenir et de le continuer.

Si, après cela, les organisateurs de soviets dans les autres villes du pays se gênent, ce ne sera pas faute d'encouragement et d'indulgence. Ce danger existe-t-il ? Assurément ; mais en voilà assez pour aujourd'hui.

Henri BOURASSA.

CHRONIQUE D'OTTAWA

LES DEPUTES ET LA PROHIBITION

Au sénat, M. Choquette laisse prévoir sa démission et prend M. Pope à partie, à propos des écoles "nationales".

Ottawa, 21 mai. La prohibition a fait le plat de résistance de la journée, un plat qui s'est terminé en queue de poisson, si l'on peut dire, car après avoir débattu toute la journée sur un amendement de M. Crouton, on a fini par le rejeter aussi sommairement qu'il est possible, à peine deux ou trois voix se faisant entendre pour dire *Aye* contre les *Nays* réunis de toute l'assistance. Pour une fois, la Chambre aura été à peu près unanime sur une question ; il est temps que le premier ministre revienne creuser la tranchée, car elle achève d'être comblée et encore un peu le général trouvera les troupes adverses fraternisant au point de jouer aux cartes ou d'échanger des cigares au beau milieu du terrain neutre.

L'amendement Crouton peut se résumer brièvement : il avait pour but de permettre aux brasseries de l'Ontario de fabriquer la bière qui se consommait dans le Québec. Le député de London a des brasseries dans sa "constituency" et il faut croire que les propriétaires de celles-ci n'éprouveraient aucun scrupule à toucher l'argent contaminé du "disloyal Quebec" ; aussi voudraient-ils qu'à défaut de vendre leur produit aux Ontariens, dont la sobriété fait l'admiration de l'univers, ils pussent en expédier des wagons sans nombre aux gens du Québec, moins civilisés, mais excellents payeurs. Quoi qu'il en soit, c'est ce que voulait atteindre leur député, ajoutant qu'il réclamait pour les brasseries le droit d'expédier dans toutes les parties du monde si bon leur semble, pourvu qu'il n'y ait pas de débit là où le débit est prohibé. Et l'on a discuté la-dessus toute la journée, pour finir par repousser cet amendement. Il continuera d'être aussi défendu de fabriquer de la bière forte que d'en vendre et d'en consommer. C'est assez logique, mais bien décevant pour d'aucuns.

Au cours de la discussion, le docteur Clark a lancé un amusant brocard à la province d'Ontario. "Dois-je comprendre, dit-il, interrompant M. Crouton, que mon honorable ami de London suggère qu'il soit possible d'expédier de l'Ontario une boisson plus forte que celle qui soit licite à ses citoyens d'y consommer ?"

C'est bien cela, fit M. Crouton. — Mais mon honorable ami ne trouve-t-il pas que c'est là, au point de vue où se place l'Ontario, une chose profondément immorale ? La Chambre a éclaté de rire, mais le député de London a riposté assez heureusement :

— Ce ne doit pas être plus immoral, dit-il, que de fabriquer, vendre et consommer du vin domestique à vingt ou vingt-cinq pour cent. C'est en effet une particularité de la loi de prohibition provinciale, sanctionnée par la loi fédérale, que l'on ne touche pas aux vins fabriqués avec le raisin de la région de Niagara et d'ailleurs, qui peut avoir la force qui lui est propre, sans que le gouvernement s'en mêle. L'industrie ontarienne a réussi à faire exempter ce produit, tant il est vrai qu'il se glisse des exceptions à toutes les règles. Mais on n'en a pas moins trouvé aujourd'hui qu'il est immoral de fabriquer ce que l'on se refuse avec indignation à consommer, même s'il doit résulter de beaux chèques venus de Québec en faveur des industriels citoyens de la province supérieure. Il y aura demain des grincements de dents, quelle part contre le principe de l'autonomie provinciale, et nous est avis que le fervent prohibitionniste a reçu là un nouvel accroc. Le docteur Clark lui en a fait un autre en apprenant à M. Rowell que le procureur-général de l'Alberta a déclaré à la dernière session de cette lé-

gisature que 80 pour 100 des citoyens de cette province sont en contravention constante avec la loi provinciale à cet effet. Le ministre s'est déclaré surpris de cette nouvelle et n'a rien trouvé à y répondre pour le moment.

M. R. L. Richardson, dont le journal, la *Tribune*, est actuellement empêché de paraître par le comité de grève de Winnipeg, s'est prononcé en faveur d'une suppression des liqueurs alcooliques, disant que le peuple du Manitoba se félicite de l'état de choses actuel, qui a fait diminuer de plus de moitié la proportion des crimes et délits. "Songez à ce qui se passerait aujourd'hui dans Winnipeg, a-t-il dit, si tous les bars y étaient ouverts dans les circonstances difficiles que traverse cette ville !" M. Rowell n'a pas manqué de faire son profit de cette idée, qu'il a développée au long. Le pays passe une période dangereuse, dit-il, et il est préférable à tous points de vue de retarder au moins à plus tard le retour de la vulgarisation de l'alcool.

Le docteur Blake, de Winnipeg, est antiprohibitionniste et a proposé l'un des bons discours de la journée, à la défense de son point de vue. Pour lui, la privation des liqueurs est l'une des causes des troubles qui agitent aujourd'hui le pays. Pendant la guerre, on a privé la population de plusieurs satisfactions légitimes, et la patience populaire a manqué avec cette dernière restriction. Comme dit M. Blake, c'est la dernière paille qui a rompu le dos du chameau.

A son point de vue, le tabac et le thé font beaucoup plus de mal aujourd'hui que l'alcool, parce que ces deux produits sont plus universellement utilisés. Au Manitoba, il est vrai que le nombre des crimes a diminué après la suppression des buvettes, mais cette amélioration n'a été que temporaire et la criminalité est aujourd'hui pire que jamais, ce qui dépend probablement de la mauvaise qualité de l'alcool, fabriqué illicitement, que consomment les gens. M. Blake ajoute que l'épidémie d'influenza a prouvé les qualités médicinales du whiskey, et il termine en suggérant l'établissement d'un contrôle de l'Etat, qui établirait des dépôts de liqueurs de bonne qualité dans les principaux endroits, et utiliserait les revenus qu'il trouverait pour procurer au peuple des amusements et distractions de bon aloi.

M. LE SÉNATEUR CHOQUETTE ET M. POPE

Au Sénat, M. Choquette a continué le débat sur la résolution Pope en faveur des écoles dites nationales ; il a généralement défendu la réputation de la province de Québec, tout en se déclarant favorable à l'assistance obligatoire. Incidemment, le sénateur de la division Grandville a laissé entendre que c'est probablement la dernière fois qu'il prend la parole dans la Chambre-Haute, ce qui semble bien laisser prévoir sa démission, et n'a pas manqué de provoquer de nombreux commentaires. M. Choquette n'a pas autrement expliqué ses paroles, mais nous croyons savoir que des raisons d'ordre personnel le porteraient à prendre cette décision. Au surplus, il était un peu souffrant aujourd'hui et c'est d'une voix plutôt éteinte qu'il a prononcé les remarques dont on trouvera plus loin le résumé officiel, de

même que le texte de la déclaration faite par M. Loughheed à propos des événements de Winnipeg. De plus en plus, le Sénat prend le pas sur les Communes et il dirait que c'est là que finira par siéger la majorité du gouvernement ; en ces temps plutôt houleux, le Sénat est un port vers lequel tendent bien des cœurs inquiets.

Ernest BILODEAU.

AU SÉNAT

M. CHOQUETTE ET LES ÉCOLES NATIONALES

SÉNAT, SEANCE DU 21 MAI

Le sénateur Choquette a repris aujourd'hui la discussion au sujet des écoles nationales. Il dit que le tableau tracé de la province de Québec par le sénateur Pope ne l'a pas blessé parce que ce tableau est faux. Il le croit inspiré par un certain groupe de gens qui veulent façonner les Canadiens-français dans un moule qui ne leur convient nullement. Il remarque que le discours de son collègue, M. Pope, a été attentivement suivi par M. Hoc-ken, M. Edwards et d'autres députés du même groupe et qu'il a été accompagné des commentaires de l'Orange Sentinel. L'instruction publique de la province de Québec n'a pas besoin d'être défendue. Le sénateur Pope veut faire mettre de côté les dispositions de la constitution qui laissent aux provinces le soin de l'instruction des enfants ; ceci ne peut se faire sans le consentement général, et c'est ce qu'on ne saura jamais obtenir, pas même des protestants de la province de Québec. M. Choquette déclare qu'il est en faveur de l'instruction obligatoire, mais seulement dans des écoles comme elles sont organisées aujourd'hui. Il veut voir dans les statuts une loi obligeant les enfants à suivre les classes, à condition que la mise en vigueur de cette loi soit laissée aux commissaires d'école, et sous l'empire d'une sorte d'"option locale" comme pour la tempérance sans quoi elle deviendra lettre morte comme l'est devenue la loi de l'Ontario.

Cependant M. Choquette appuierait la création d'un comité central d'instruction publique à Ottawa, qui accorderait les octrois scolaires aux diverses provinces. Il donnerait même à ce comité le droit d'apporter l'uniformité dans l'enseignement, sauf en ce qui touche les questions religieuses. De cette manière, les élèves qui changeraient de province pourraient ne pas être dérangés dans leurs études. Il serait bon pour les élèves d'Ontario, du Nouveau-Brunswick ou d'ailleurs d'être envoyés dans les écoles du Québec pour y apprendre le français et en même temps continuer les études commencées dans les autres provinces. Les enfants du Québec pourraient, de leur côté, aller dans les autres provinces pour y acquiescer l'anglais.

M. Choquette soutient que les jeunes Canadiens-français font de bonnes et solides études dans les écoles. Il cite le cas du Manitoba où, pendant plusieurs années, les prix provinciaux ont été remportés par des élèves canadiens-français. Le sénateur ajoute que l'Histoire a démontré que les Canadiens-français ont été loyaux au Canada, qu'ils l'ont défendu contre l'invasion américaine et qu'ils ont résisté aux tentatives d'annexion de la république voisine.

La minorité protestante du Québec ne souffre d'aucune injustice en ce qui touche la répartition des taxes scolaires et les autorités scolaires protestantes de cette province sont la pour le dire. Quant à l'ignorance, M. Choquette dit que le prochain recensement démontrera clairement que le Québec est à la tête des provinces et que les illettrés y sont plus rares qu'ailleurs. La province de Québec est satisfaite de son sort mais mécontente des attaques toujours dirigées contre elle par des gens qui ne la connaissent pas. Si cinq Anglo-Canadiens et cinq Canadiens-français étaient envoyés à Londres, le sénateur Choquette sait très bien les quels représenteraient le mieux leur pays. Si Sir Wilfrid Laurier avait été envoyé à la Conférence de la paix, il n'aurait pas fait antichambre pendant que le docteur Lloyd de Terre-Neuve, était admis à l'intérieur. M. Choquette termine en disant que la province de Québec est l'égal de toutes autres provinces du Canada.

La discussion a été ajournée par M. Loughheed et la séance a été ensuite ajournée à jeudi.

LA GREVE DE WINNIPEG

Le gouvernement prend, dit-il, ses précautions pour conserver l'ordre et la loi dans la ville de Winnipeg. En réponse à une question du sénateur Bostock, le leader du sénat, sir James Loughheed, a fait la déclaration suivante :

"La situation ne s'est pas modifiée à Winnipeg. Il n'y a pas eu d'actes hostiles de commis ni d'émeute d'aucun genre. Néanmoins, le gouvernement a conscience de la gravité de la situation et a pris les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre et pour pouvoir, au besoin, réprimer les troubles qui pourraient surgir. La garnison comprend actuellement les 9e, 79e, 100e et 106e régiments d'infanterie, la cavalerie de Port Garry et la 13e batterie d'artillerie. Tous ces régiments sont au complet et peuvent, le cas échéant, trouver des renforts parmi les civils. Il y a de plus une escouade de la gendarmerie du N.-O., qui vient de revenir au front et qui est maintenant à Winnipeg pour faire face aux troubles possibles. Dans les circonstances, je crois que le gouvernement peut parfaitement maintenir la loi et l'ordre."

Le sénateur Domville demande si les autorités militaires ont présen-

ce sur les autorités civiles et le sénateur Loughheed répond dans la négative, disant que les troupes ne sont là que pour prêter main-forte aux autorités provinciales.

BILLET DU SOIR

EN LATIN

La séance se termine toujours par un peu de catéchisme, le plus précieux cadeau qu'il soit possible d'offrir à ces enfants. Et tandis qu'aidée de quelques fillettes, ma compagne s'emploie à ranger les chaises, tant bien que mal, je surveille le reste du troupeau. Elles sont agitées, se taquent, parlent fort, rient à tue-tête : la pièce est trop petite pour leur grand nombre et j'ai hâte que les chaises placées, là-dedans, on fasse l'appel.

Tout près de moi, quelques-unes commencent à causer de la guerre. On la dit finie... Mais oubliée ? O mon Dieu ! cela se pourrait ?... Seulement, je me demande ce qu'elles ne tardent pas à compléter sur le terrain de la conscription : c'est plus local. Liane, notre bébé chinoise, qui parle toujours sur le ton monotone des élèves qui récitent et avec une expression du visage amortie comme si elle posait, chez le photographe. Liane m'apprend que son cousin connaît un garçon qui ne s'est même pas rapporté aux autorités.

Il veut entrer pompier. Mademoiselle, mais comme ne ça servirait à rien, il s'est sauté en changeant son nom et s'est engagé chez un habitant, Mademoiselle... Et puis la police lui a rien fait.

Le grand frère de Germaine a été moins heureux : parti, confiant en sa maladie de cœur pour être classé E, il est revenu avec l'"habitu". Et Yvette, elle ? Qu'est-ce qu'elle sait de la guerre ? Je lui découvre un petit usage préoccupé. Qui nous dit que l'heureuse petite qui se trouve l'année chez elle, n'a pas à peu près tout ignoré des événements tragiques ? Tente réflexion faite, cependant, je n'en crois rien : Yvette est trop curieuse de tout. Je suis certaine qu'en allant faire les commissions pour sa maman, elle s'attardait volontiers, aux coins des rues, à lire les "sommaires" que les journaux y exposent sur des sortes de chevalets, comme des tableaux d'artistes. Il me semble la voir, la petite Yvette, et comme je la regarde, en réalité, elle me sourit ce qui la préoccupe :

— Mademoiselle, pourquoi, donc qu'ils les appelaient toujours en latin, les soldats ?

— Vous badinez, Yvette ?

— Mais elle insiste :

— Certain, Mademoiselle. Sur le Devoir et puis le Canada, c'était toujours marqué : les poilus.

Andrée JARRET.

BLOC-NOTES

Ces résolutions

Pour ne pas s'être mêlés de leur affaire et partant pour s'être mêlés de ce qui ne les regarde pas, les échevins montréalais ont commis toute une série d'impairs. Ils ont osé, vu la présence dans les divers quartiers montréalais d'un nombreux élément d'origine israélienne, écartier la motion de l'échevin Jacobs par rapport aux affaires de Pologne ; mais, afin de se mettre en bonne posture, du même coup, auprès de deux autres groupes d'électeurs considérables, ils ont aussi exprimé un avis favorable au *Home Rule* et, humblement, les autorités fédérales d'accorder aux Canadiens-français de l'Ontario une plus large mesure de justice. Or, en réalité, le projet du *Home Rule* pour l'Irlande est désuet ; personne n'en parle plus, parce que ce ne serait maintenant qu'une demi-mesure et que le gouvernement anglais, par une série de manœuvres inavouables, a rendu impossible un compromis dont le *Home Rule* ferait partie. Les Irlandais veulent maintenant plus et les autorités fédérales ne peuvent accorder aux Canadiens-français de l'Ontario une plus large mesure de justice, pour l'excellente raison qu'Ottawa ne peut légiférer quant au régime scolaire ontarien. On remarquera que la motion Sansregret ne demande pas à Ottawa de s'entretenir auprès de Toronto, mais bien de décider de soi-même qu'il faut mieux traiter les Franco-Ontariens. Il paraît bien établi que nos échevins ne connaissent pas les premiers éléments des questions qu'ils se prétendent débattre. Ce n'est pas, du reste, très nouveau.

Un député ontarien vient de proposer aux Communes de permettre à sa province de fabriquer des bières d'un titre alcoolique interdit dans l'Ontario, mais permis dans le Québec ; de la sorte, a-t-il dit, les brasseries pourraient vendre leurs bières dans la province voisine. Les affaires restent les affaires, évidemment. Une province prohibitionniste ne trouverait rien à redire à l'existence, à côté de soi, d'une province antiprohibitionniste, à condition que celle-ci lui achète ses alcools et ses bières. Cela se comprend, surtout de la part de l'Ontario. Depuis assez longtemps, des industriels de là-bas, pour s'exercer de livrer leurs commandes en retard aux acheteurs québécois, répondent à ceux-ci qu'ils ne peuvent pas livrer plus vite, car ils cesseraient d'envoyer de l'alcool à nos ouvriers, qui s'enivrent, la nos ouvriers, qui s'enivrent, nous enverrions vos marchandes aux temps promis." Ces excellentes gens perdent de vue que l'alcool dont s'enivrent leurs ouvriers, s'il

viens directement du Québec, sort néanmoins des distilleries ontariennes qui l'expédient jusqu'à ces derniers mois aux marchands d'alcool de Montréal. Le député de L'Ange, — ou il y a quelques gros brasseries — surveille les intérêts de ses électeurs, certes. Mais le Québec attendra vraisemblablement que l'Ontario soit sous le même régime que lui pour aller y chercher de la bière, puisque les Communes ont repoussé la proposition du major Cronyn.

Vingt-deux millions

On se plaint un peu partout du coût élevé de la vie. Il n'y a pas que les aliments qui aient doublé de prix. Washington télégraphie ce matin que les engins de mort coûtent aussi le double d'avant la guerre. Un *superdreadnought* nouveau type, mû à l'électricité, est maintenant d'un prix de revient de 22 millions, dit Washington, contre 10 ou 12 millions avant 1914. Voilà une hausse dont personne, cette fois, ne se plaint. Si les engins de mort font doubler les prix, chercher que toutes les nations abandonnaient d'en construire, peut-être le coût des aliments serait-il moins élevé et la vie, plus agréable.

Pas de répit

Les poules ont beau pondre et les fabriques de beurre, multiplier les mottes de beurre, les oeufs restent chers et le beurre aussi. Ces deux produits, depuis des semaines, au lieu de se vendre moins cher qu'en hiver, comme c'est normal, sont à la hausse, après avoir enregistré une baisse temporaire. La trop grande exportation en est cause. Il n'y a, disent nos gouvernements, nos industriels, rien autre chose à faire que de nous en priver ou de souffrir en silence. Perspective consolante !

Pourquoi ?

Le *Star* de Toronto note que, peu de jours après la décision de la commission des chemins de fer, à Ottawa, de hausser de dix pour cent le barème des taux de la compagnie de téléphone Bell, celle-ci a porté de 18 millions à 22 millions et demi le montant de ses capitaux ; capital-actions aura droit d'une part du nouveau dividende, d'autre part, qu'il détient déjà. Quand la commission a permis la majoration des taux, a-t-on convenu dans le même temps que les actionnaires recevraient ce cadeau ? demande le *Star*. "La hausse n'aide pas à payer d'autres salaires, cela n'aide pas non plus à la compagnie à trouver de nouvelles ressources. Cela va tout simplement dans la bourse des actionnaires." Il y a là, de fait, une opération sur laquelle la commission des chemins de fer se doit de demander des renseignements à la compagnie, afin de renseigner le public qui, comme de coutume, va solder la note.

Un journal annonçait, ces semaines-ci, que, d'ici peu, il se vendra de la chair de baleine à Montréal ; ceux qui en goûteront, dit-il, la trouveront d'un goût si délicat et d'un prix si abordable, en comparaison de celui du boeuf, du porc et de la volaille, que tout le monde en voudra. Il n'y a rien d'impossible, en ces temps de vie chère et d'exportation à outrance vers les pays d'Europe. Voici maintenant que les Canadiens canadiens Stéfans, à peine de retour des régions arctiques, écrit dans un journal américain tout un long paragraphe sur le goût exquis de la chair du phoque polaire. "Si nous la mangions crue", et c'est ce que nous faisons de préférence, elle goûte la crème douce et fraîche, et si nous la faisons bouillir, on croirait manger du gras d'agneau", dit-il. D'aucuns préféreraient le croire sur parole. Un dictionnaire dit :

"He was a bold man who first ate an oyster." Le premier homme qui mangea une huître pour se débarrasser de son goût de l'huître ; c'est répandu. Demain, peut-être la côtelette de baleine et le filet de phoque prendront-ils dans les restaurants chics la place de la savoureuse demi-douzaine d'huîtres sur écaillé.

DU PHOQUE

Un journal annonçait, ces semaines-ci, que, d'ici peu, il se vendra de la chair de baleine à Montréal ; ceux qui en goûteront, dit-il, la trouveront d'un goût si délicat et d'un prix si abordable, en comparaison de celui du boeuf, du porc et de la volaille, que tout le monde en voudra. Il n'y a rien d'impossible, en ces temps de vie chère et d'exportation à outrance vers les pays d'Europe. Voici maintenant que les Canadiens canadiens Stéfans, à peine de retour des régions arctiques, écrit dans un journal américain tout un long paragraphe sur le goût exquis de la chair du phoque polaire. "Si nous la mangions crue", et c'est ce que nous faisons de préférence, elle goûte la crème douce et fraîche, et si nous la faisons bouillir, on croirait manger du gras d'agneau", dit-il. D'aucuns préféreraient le croire sur parole. Un dictionnaire dit :

"He was a bold man who first ate an oyster." Le premier homme qui mangea une huître pour se débarrasser de son goût de l'huître ; c'est répandu. Demain, peut-être la côtelette de baleine et le filet de phoque prendront-ils dans les restaurants chics la place de la savoureuse demi-douzaine d'huîtres sur écaillé.

G. P.

"SYNDICATS NATIONAUX OU INTERNATIONAUX ?"

A la demande de plusieurs lecteurs, le directeur du *Devoir* a décidé de publier en brochure (48 pages, grand format), les quatorze articles sur la question, syndicale, qu'il a donnés au *Devoir*.

Cette brochure se vendra, au détail, 10 sous l'exemplaire, plus 2 sous pour le port. Le prix général des réductions possibles sur les grosses quantités dépendra naturellement du chiffre du tirage. C'est pourquoi nous prions ceux qui voudraient faire quelque propagande de cette brochure de vouloir bien nous donner tout de suite leurs commandes. Les réductions seront d'autant plus fortes que le tirage sera plus considérable et nous ferons finalement bénéficier les acheteurs des plus hautes réductions qui pourront être consenties.

LE GÉRANT DU "DEVOIR"

M. Alexis Cartier, sous-chef du crédit à la Banque Provinciale du Canada, vient de prendre la direction des services administratifs de l'Imprimerie Populaire (Liée), la compagnie qui édite le *Devoir* et le *Nationaliste*.

M. Cartier est très connu dans le monde des affaires et nous apporte le bénéfice d'une longue expérience.

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engageront de ne pas révéler l'identité de leur correspondant, de ne pas révéler de lettres, de ne pas révéler de lettres, de ne pas révéler de lettres.

Singulière attitude

Monseigneur le Directeur, — Je ne puis que vous adresser la visite du Prince de Galles au Canada que la Gazette s'empresse de donner à ce voyage figure de manœuvre impérialiste.

Ce matin même, 22 mai, elle écrit : "Mais la visite fera sentir à notre peuple un large impérialisme. Elle révélera le parochialisme et ainsi que les impérialistes qualifient le patriotisme local dans toute sa petitesse. Les Canadiens ressentiront l'orgueil de l'unité que cette visite soulignera".

La manœuvre est singulière, mais il faut peut-être mieux être tout de suite averti.

Votre bien dévoué,

X.

LES ANCIENS DU
COLLÈGE STE-MARIE

C'est ce soir qu'a lieu la réunion annuelle des anciens élèves du collège Sainte-Marie.

Cette réunion sera tenue dans les salles du collège, 232, rue Bleury. Un très grand nombre d'anciens élèves ont exprimé le désir de participer à cette fête et si l'on en juge par les demandes de renseignements qui ont été adressées au secrétariat de l'association des anciens élèves de cette institution, la fête de ce soir obtiendra un plein succès.

Le programme de ce soir comporte entre autres choses l'élection de nouveaux officiers, discussion sur divers sujets se rapportant à l'association; cette fête est en elle-même un concert-boucan.

Le R. P. Recteur du collège, le P. Louis Arcand, souhaitera la bienvenue aux anciens. Le président actuel de l'association est M. le juge Albert E. DeLorimier.

Tous les anciens élèves, jeunes et vieux, sans distinction, sont invités à prendre part à cette réunion. Un goûter sera servi à dix heures et demi.

(Communiqué)

L'ASSOCIATION
DES POMPIERS

L'Association de bienfaisance des pompiers a l'honneur d'informer le public de Montréal qu'elle prépare pour le mois prochain son grand festival annuel. Ces fêtes auront lieu au théâtre Français, du 23 juin au 12 juillet.

Les recettes des fêtes de l'Association des pompiers sont versées intégralement au fonds de secours de l'association. C'est-à-dire qu'elles sont employées à secourir les veuves et les orphelins des pompiers.

La seule annonce de ces fêtes a toujours suffi à nous assurer la grande sympathie du public montrealais. Qu'il soit permis cependant d'insister cette année sur les conditions plus difficiles où se trouve l'association du fait de l'épidémie de l'an dernier, qui a ajouté considérablement à ses obligations.

Dans ces conditions, nous espérons que les citoyens voudront encore témoigner leur sympathie à l'Association de bienfaisance des pompiers et contribuer généreusement, par leur présence et par leur obole, au succès de ses fêtes.

(Communiqué)

FUNÉRAILLES DE
Mme H. LAUZON

Les funérailles de Mme Hormidas Lauzon ont eu lieu ce matin à l'église Saint-Vincent-de-Paul, au milieu d'un très grand concours de parents et d'amis. Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé Robert, assisté de MM. les abbés Corbin et Beaugrand comme diacre et sous-diacre. A l'orgue on a rendu parties de la messe des morts ordinaire, harmonisée de celles de Cascadine et de Lavallée-Smith et le "Domine Jesu" de Duval. Le choeur était dirigé par M. Ph. E. Birou, maître de chapelle, et accompagné par Mlle Noël, organiste. Après le service, un cortège nombreux s'est formé et a suivi la dépouille mortelle. On remarquait en tête, conduisant le deuil, M. H. F. Lauzon, époux de la défunte, MM. Lucien et Roger, ses fils, M. J. David, son frère, et quelques autres parents. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

CHEZ LES DÉLÉGUÉS
AMÉRICAINS

Paris, 22. — Le directeur des experts de la commission de paix américaine a rapporté hier qu'il y avait eu des démissions dans son groupe.

LA SIGNIFICATION DU TRAITE

Londres, 22. — Le correspondant de la Westminster Gazette à Paris signale du mécontentement au sein de la délégation de paix américaine. Il y aurait même des délégués qui déclareraient que le traité signifie la guerre et non la paix.

DU MALAISE
CHEZ VICKERS

LES OUVRIERS TRAVAILLANT A LA CALE-SECHE TIENDRONT CET APRES-MIDI UNE ASSEMBLEE DE PROTESTATION CONTRE LE RETARD QU'APPORTE LA COMPAGNIE A S'ENTENDRE AVEC EUX.

Les employés de Vickers se proposent de quitter leur travail cet après-midi, à quatre heures, en guise de protestation contre le retard qu'apporte la compagnie à s'entendre avec eux. Ils se rendront au marché de Maisonneuve où aura lieu une assemblée. Leur démarche ne peut être considérée comme une grève, vu que les hommes ont l'intention de retourner au travail demain matin.

Il avait été entendu que la compagnie négocierait avec les hommes aussitôt qu'elle connaîtrait les plans de construction maritime du gouvernement. Les ouvriers ont entendu dire que le ministre du travail, avant son départ pour l'ouest, se serait demandé pourquoi la compagnie ne s'entend pas immédiatement avec ses employés.

A l'assemblée d'aujourd'hui, il sera adopté des résolutions pressant le gouvernement et la compagnie d'agir.

A une assemblée d'électriciens, hier, il a été décidé de sectionner le local 561 en trois locaux distincts sous la juridiction d'un conseil de district. La chose est devenue nécessaire vu le nombre croissant des membres.

Les commis de gros et de détail ont décidé hier, à leur assemblée au Monument National, de faire le 4 juin prochain une parade publique et de tenir une assemblée en faveur de la fermeture de bonne heure. Ils invitent les ouvriers à se joindre à eux. Quelques marchands sympathiques au mouvement ont offert leurs voitures pour transporter les employés femmes et jeunes filles.

M. M. Forin, agent d'affaires des ouvriers en cuivre, rapporte que la grève des employés de Jenkins Brothers, Ltd., s'achève vers un dénouement heureux.

Ce soir, les plombiers étudieront l'échelle de salaires qu'ils doivent présenter aux patrons.

UNION SAINT-PIERRE

CERCLE DES COMMIS-ÉPICIERS

Dimanche dernier, 18 mai courant, le cercle des commis-épiépiers donnait son deuxième eucharistie-concert.

Avant la partie de cartes, M. le Dr L. A. Gagnier, médecin en chef de l'Union, fit un éloquent discours et démontra que l'Union Saint-Pierre a fait dans le passé et ce qu'elle se propose de faire dans l'avenir.

Après la partie, de très jolis cadeaux furent distribués aux heureux gagnants. La chorale St-Jean-Baptiste ainsi que Mlle R. Loiseleur et Mlle Loiseleur ont rendu un programme digne d'éloges. Voici le programme: 10: Chorale St-Jean-Baptiste, chœur; 11: "L'hymne au Drapeau"; 20: Mlle R. Loiseleur et Mlle Loiseleur, duo de violon et piano; 30: M. Ernest et Lucien Laurin, chanson "Fermes les jolis yeux"; 40: Mlle Pratte, duo de piano; 50: M. Parent, chant: "Prier, aimer, chanter"; 60: M. Eugène Lefebvre, chant: "L'enfant chantait la Marseillaise"; 70: Chorale St-Jean-Baptiste, chœur, "France".

Les officiers et les membres du cercle remercient sincèrement les artistes ainsi que tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée dont chacun en gardera un souvenir agréable.

(Communiqué)

Sport

LENINE N'EN A PAS FINI

Vienne, 22. — Le Dr Ladislav Rudas, professeur hongrois qui revient d'un séjour de six mois à Moscou, dit que de Lenine lui-même que celui-ci veut continuer la guerre de classes jusqu'à ce que le monde entier soit uni en une fraternité unique. Le chef bolchevik trouverait que Wilson n'est plus de son temps. Ni lui ni les Alliés ne peuvent, selon Lenine, faire une paix durable parce que la révolution mondiale s'en vient. La destruction du capitalisme pourra coûter bien des vies, mais ce ne sera rien en comparaison de la grande guerre.

ADORATION MOCTURNE

Les membres sont convoqués pour vendredi soir, à 8 heures, à l'église Saint-Arsène, angle des rues Christophe-Colomb et Boyer, pour l'office des Quarante-Heures, (tramway Saint-Denis Parc-Ambert). Même invitation pour dimanche soir, à 8 heures, pour une cérémonie religieuse à l'église des Pères du Très Saint-Sacrement, avenue Mont-Royal.

UNE PROTESTATION
D'ÉTUDIANTS CHINOIS

Tokio, 22. — Un certain nombre d'étudiants chinois à Tokio, écrivent leur nom avec leur sang, ont signé une résolution par laquelle ils demandent à 4,000 étudiants de Tokio de retourner en Chine pour protester contre la décision de la conférence de la paix au sujet de Shantung et contre les prétendues ambitions japonaises en Chine.

LA CRISE
EST PASSÉE

LES CHEFS OUVRIERS ET LES PATRONS, A WINNIPEG, EXPRIMENT L'OPINION QUE LA FIN DE LA GREVE GENERALE EST EN VUE. — LES TROUPES.

(Service de la Canadian Press.)

Winnipeg, 22. — Des opinions exprimées des chefs ouvriers et des patrons indiquent que la crise de la grève générale de plus de 30,000 ouvriers est passée et que le règlement du différend s'entrevoit. Le maire Gray s'efforce de préparer une conférence des représentants des unions et des chefs des industries métallurgiques. James Winning, président du Conseil des Métiers et du travail de Winnipeg, a déclaré que les grévistes sont portés à travailler à la solution de la crise, pourvu que l'on prenne pour base générale la reconnaissance de l'union et la réinstallation de tous les membres des unions qui chôment. Une délégation de 24 représentants des employés de chemins de fer est allée demander à la Législature d'agir comme conciliatrice. Les officiers des unions ont déclaré, hier soir, qu'ils étaient prêts à discuter de conciliation.

On n'a pas eu de peine à maintenir l'ordre, hier, et les affaires ont repris. Les pelotons de police à cheval et les renforts militaires aux casernes ont détruit toute possibilité de désordre. Des milliers de citoyens se sont enrôlés comme agents volontaires.

Les autorités industrielles et municipales ont tenté de secourir le joug d'inactivité qui a accablé Winnipeg depuis jeudi. L'approvisionnement de l'eau a été rétabli par les ingénieurs provinciaux qui dirigent maintenant l'aqueduc et les compagnies commerciales ont repris leurs livraisons. Des décrets de peu d'importance ont été rapportés à la police.

La conférence proposée entre les chefs des grandes aciéries et les représentants de l'Union, préparée par les autorités de la ville n'a pas eu lieu. Le maire a annoncé que les patrons ont refusé de rencontrer les ouvriers à ce moment. Au comité de l'Union en charge de la grève, il y a eu une séance qui a pratiquement duré toute la journée et on a décidé que les conférences entre les deux factions auront lieu aujourd'hui.

Le maire Gray, après une assemblée avec les représentants de l'Union qui ont consenti à ne plus distribuer de placards, a publié le rapport suivant:

La situation a été mise à jour et elle démontre qu'elle possède l'autorité et qu'elle a toujours eu. Le ministre du Travail, et M. Arthur Meighen, sont attendus aujourd'hui.

POUR MAINTENIR L'ORDRE.

Ottawa, 22. — Le gouvernement prend d'énergiques précautions pour maintenir l'ordre et la loi à Winnipeg. Au Sénat, hier après-midi, sir James Loughheed, en réponse à une question du sénateur Bostock, a fait la déclaration suivante:

"Il n'y a aucun changement à la situation à Winnipeg. Aucun nouvel acte de violence n'a été commis. L'ordre est maintenu. Il n'y a aucun trouble ou bagarre. Le gouvernement, cependant, comprend la gravité de la situation; il a fait toutes les démarches nécessaires pour maintenir la loi et le bon ordre. On compte dans la ville une quantité suffisante de troupes, j'ose le dire, pour supprimer toute émeute. Le 9e Régiment, le 79e, le 100e, le 106e, le "Fort Garry Horse" et la 13e batterie y sont casernés, et en outre, il y a des réserves civiles. Il faut compter aussi sur la police à cheval du Nord-Ouest à Winnipeg, comprenant un escadron de retour du front. Suivant les circonstances, j'ose dire qu'avec les troupes mentionnées plus haut, le gouvernement peut maintenir la loi et le bon ordre dans cette ville."

Sénateur Domville: "Les troupes ne seront pas supérieures aux autorités civiles, le suppose-t-il?"

Sir James Loughheed: "Oh non!"

Sénateur Domville: "Elles n'interviendront pas avant que les autorités civiles ne cessent de maintenir l'ordre. Autrement, ce serait une mesure arbitraire."

Sir James Loughheed: "Ces troupes ne sont là que pour aider aux autorités locales."

ON EST MECONTENT DU GOUVERNEMENT.

Fort William, 22. — Des voyageurs qui arrivent de Winnipeg disent que les citoyens sont fâchés de l'inactivité du gouvernement fédéral quant à la grève. La perspective d'une intervention a dissipé beaucoup d'indignation. On ne prise pas le désintéressement des autorités municipales.

Le sentiment des vétérans est divisé. La présence de nombreux étrangers parmi les grévistes contribue à cette division d'opinion. Les meneurs ouvriers sont cependant des Anglais. Beaucoup de soldats partagent le ressentiment des citoyens. Un voyageur de Vancouver dit que tout l'ouest a les yeux fixés sur Winnipeg et que le succès ou l'échec des grévistes aura ses répercussions.

DANS L'OUEST MAINTENANT.

(De notre correspondant) Québec, 22. — Le "Royal Canadian Dragoons", qui était cantonné à Québec depuis les troubles de l'an dernier, est parti pour Toronto probablement pour être envoyé à Winnipeg, si la situation ne s'améliore pas et si l'on juge nécessaire de faire appel à la cavalerie. L'ordre de renvoyer le détachement à Toronto est arrivé d'une façon absolument inattendue et les troupes sont parties, hier. Elles étaient ici depuis le mois d'avril 1918.

JAMBON TRIOMPHE

Economique et délicieux

S. L. CONTANT

Exigez le mot Triomphe

ELECTION
DES OFFICIERS

M. SQUIRE, DE TORONTO, RESTE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES BONNES ROUTES. — M. A.-W. CAMPBELL A PARLE DE L'AMELIORATION DES CHEMINS DU PAYS — L'AIDE FEDERALE.

Québec, 22 (De notre correspondant). — A la séance d'hier après-midi, au Congrès de l'Association canadienne des Bonnes Routes, M. A.-W. Campbell, commissaire fédéral de la voirie, a traité de l'aide fédérale pour l'amélioration des routes. Il a insisté fortement sur la nécessité de construire des chemins pour répondre aux besoins de chaque localité. Le pays compte 250,000 milles de chemins de voiture qu'il faut améliorer pour faciliter la circulation à la campagne et assurer aux populations rurales un accès facile aux marchés et aux gares de chemins de fer. Il ne faut pas s'occuper seulement des chemins de haute classe, mais chaque province doit s'occuper de tous ses chemins. Il recommande la classification des routes suivant leur importance. Dix pour cent des chemins du Canada, soit 250,000 milles, sont des routes principales et le reste des chemins secondaires conduisant aux premiers. Il importe, a dit M. Campbell, de faire un relevé complet des chemins avant de décider la nature des pavages à faire. Il insiste aussi sur l'importance d'un bon drainage et d'une excellente fondation pour les routes. M. Campbell est opposé à la construction de routes dispendieuses dans les localités où elles ne sont pas nécessaires. Il croit qu'on devrait favoriser la construction de tous les chemins suivant les besoins de chaque région.

M. Camubell a dit que l'aide à donner à l'ouest consiste surtout dans les moyens de transport des matériaux.

M. F. W. Finn a donné ensuite une conférence sur le transport par chemins de voiture.

M. Vemot, ministre des travaux publics du Nouveau-Brunswick, a suggéré au congrès l'adoption d'une résolution demandant aux chemins de fer du gouvernement une réduction de taxes pour le transport du gravillage pour les chemins.

Hier soir, à eu lieu l'assemblée annuelle de l'Association canadienne des bonnes routes pour la réception des rapports et l'élection des nouveaux officiers.

Le comité des élections a proposé le choix des officiers et des directeurs suivants: Président honoraire, W. A. Campbell, Ottawa; président, S. L. Squire, Toronto; premier vice-président, A. F. MacCallum, Ottawa; second vice-président, le Dr E. Desautels, Saint-Lambert; secrétaire-trésorier, Geo. A. McNamee, Montréal; Directeur: A. L. Caron, Montréal; J. E. Griffith, Victoria; C. A. S. R. Henderson, Winnipeg; L. B. Howland, Toronto; R. T. Kelly, Hamilton; S. J. Latta, Regina; T. P. Regan, St-Jean; C. R. Wheeler, Orangeville; Ontario, W. G. Youton, Halifax; W. Findlay, Toronto; L. E. Charlesworth, Edmonton; Nap. Lavallée, Québec; H. H. Shaw, le Du Prince Edouard; J. A. Duchesnel, Montréal; Frank Carroll, Québec.

Après des difficultés à propos de la nomination proposée d'un directeur ontarien, le rapport du comité a été adopté.

LE COÛT DE LA GUERRE

Londres, 21. — (Reuter). — A l'heure des questions et réponses, M. Austin Chamberlain, chancelier de l'Échiquier, a dit, dans la Chambre des Communes, que le coût net de la guerre pour le Royaume-Uni a été, pour jusqu'au 31 mars, de £6,700,000,000.

"Envoyez des fleurs"

CELA NE VOUS COUTERA PAS CHER

Angle Ste-Catherine et Guy

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

ON DÉSESPÈRE
DE LEUR SORT

TOUT PORTE A CROIRE QUE L'AVIATEUR HAWKER ET LE COMMANDANT MACKENZIE GRIEVE ONT DISPARU — UN AVIATEUR PARISIEN DU NOM DE JENSEN ARRIVE A TERRE-NEUVE.

St-Jean, Terre-Neuve, 22. — On désespère du sort d'Harry G. Hawker et du commandant Mackenzie Grieve qui sont partis d'ici pour entreprendre leur traversée transatlantique aérienne. On se perd en conjectures sur ce qui a pu advenir des deux aviateurs. On croit qu'ils sont plutôt près de Terre-Neuve que de l'Irlande.

Tout porte à croire que les aviateurs ont péri. Leurs appareils de télégraphie sans fil ne leur ont pas servi. Ils ont probablement été surpris par une tempête qui leur a fait perdre leur route ou qui les a précipités à la mer.

Les aviateurs n'ont pas envoyé un seul mot à St-Jean après leur départ. Leurs appareils de télégraphie sans fil n'ont probablement pas pu fonctionner.

Le lieutenant Jensen, de Paris, est arrivé ici, hier, pour chercher un endroit propice dans le but de tenter la traversée de l'océan au cours de l'été. On croit qu'il choisira Mount Pearl.

LE N. C. 4 ENCORE RETARDE

Washington, 22 (Service de la Presse associée). — Le N. C. 4 n'a pu partir de Ponta Delgada aujourd'hui pour Lisbonne à cause du vent violent qui souffle.

L'amiral Jackson qui est à Ponta Delgada a envoyé le message suivant au département de la Marine: "Le N. C. 4 ne partira pas aujourd'hui. La mer est trop grosse pour partir."

LE CIRQUE ROBINSON A MONTRÉAL

Montréal recevra la visite du cirque John Robinson, le mercredi et le jeudi, 11 et 12 juin prochain. Le cirque Robinson est l'un des plus grands du monde. Il entreprend cette année sa 95e saison. Le matin de son arrivée, il y aura parade à travers les rues de la ville jusqu'au terrain de l'exposition. Les tentes seront ensuite dressées avec la rapidité que l'on sait et les représentations commenceront sans retard.

Cette année le cirque a besoin de quatre longs trains de chemins de fer pour transporter tout son fourmiller. Il comprend cinq cents chevaux, 1,427 employés, trois cents artistes fameux sur les planches, une ménagerie remarquable où l'on pourra voir Congo, un éléphant hippopotame, et un troupeau de vingt-cinq éléphants.

(Communiqué)

SAISIE DE DOCUMENTS

Londres, 21. — Le capitaine Guest secrétaire parlementaire du Trésor a dit à la Chambre des Communes que vu la mise dans le public de faux documents calomniant les troupes britanniques en Egypte, des agents ont fouillé hier une chambre de l'hôtel Imperial où loge l'Association égyptienne et ont saisi un nombre de documents soumis au directeur des poursuites publiques. Personne d'arrêté.

"Envoyez des fleurs"

CELA NE VOUS COUTERA PAS CHER

Angle Ste-Catherine et Guy

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI, 23 MAI 1919
S. DIDIER, EVEQUE ET MARTYR

Lever du soleil, 4 heures 23.
Coucher du soleil, 7 heures 30.
Lever de la lune, 9 heures 41.
Coucher de la lune, le soir, 9 h. 34.
Nouvelle lune, le 28, à 8 heures 18 minutes du matin.

DERNIERE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

FRAIS ET PLUVIEUX

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 70
Même date l'an dernier... 70
Aujourd'hui minimum... 62
Même date l'an dernier... 62

BAROMETRE
8 heures a.m., 29.98 ; 11 heures a.m., 29.75 ; 1 heure p.m., 29.73.

ON S'ATTEND A DES ELECTIONS LE MOIS PROCHAIN

M. Sauvé, s'il tient son congrès de conservateurs à la date annoncée, se trouvera en pleine période électorale.

(DENIERE HEURE)

(De notre correspondant)

Québec, 22. — On croit que la dissolution des Chambres provinciales a été décidée ce matin et que le décret sera signé cet après-midi par le lieutenant-gouverneur. La date des élections sera le 23 ou le 24 juin.

La rumeur court à Québec, dans les cercles autorisés, que la dissolution des Chambres à Québec, va se faire d'ici quarante-huit heures, peut-être même plus tôt.

(Spécial au "Devoir")
Québec, 22. — Les rumeurs d'élections provinciales générales en juin se font de plus en plus persistantes, ici, dans les milieux ministériels, bien que M. Gouin paraisse tout à fait détaché de ces propos.

On dit même, dans les cercles libéraux où on se prétend bien informé, que tout est prêt pour la dissolution de la législature aux premiers jours de juin prochain, et que M. Sauvé, s'il tient son congrès de conservateurs à Montréal à la date annoncée, se trouvera en pleine période électorale.

Les ministériels indiquent plusieurs bonnes raisons, selon eux, de faire les élections dès juin ou juillet prochains : ils n'en voient même aucune de retarder la dissolution.

Le ministère a un surplus, disent-ils, il a affaire à une opposition qui ne compte guère, il ferait mal d'attendre qu'Ottawa ait un nouveau chef libéral permanent de langue anglaise et que le parti libéral, qui aura une grande conférence au cours de l'été, adopte un programme qui, peut-être, pourrait en une certaine mesure ne pas convenir aux libéraux québécois. Il y a aussi la mémoire de sir Wilfrid Laurier que les libéraux pourraient rappeler, pendant ces élections.

UNE NOTE COLLECTIVE DES ALLIES A L'ITALIE

La Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis demandent des explications touchant le débarquement de troupes italiennes à Smyrne.

(Service de la Presse associée)

Paris, 22. — On a appris dans les milieux officiels que la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis ont envoyé une note collective à l'Italie, lui demandant une explication au sujet du débarquement des troupes italiennes en Turquie.

Le premier ministre italien, M. Orlando, a dit-on, répondu au Conseil des Quatre après un petit incident où il s'est opposé à la présence du premier ministre Vénizelos de Grèce. Ce dernier s'est retiré.

L'incident de l'Italie complique le problème turc.

Anticipant évidemment un mandat de la Grèce pour administrer la région de Smyrne, les troupes alliées ont débarqué à Smyrne, jeudi dernier. Les Turcs leur ont opposé beaucoup de résistance, mais les Alliés ont pu se rendre maîtres de la ville. On rapportait que les troupes italiennes avaient pris part à ce débarquement. Suivant une dépêche de Paris, les troupes italiennes sont débarquées d'abord à Adalia, sur la rive

LE NOUVEL HOPITAL NOTRE-DAME

La construction rue Sherbrooke est, en face du parc Lafontaine, commencera d'ici à quelques semaines.

Le président de l'hôpital Notre-Dame, le docteur L. de Lotbinière-Harwood, le surintendant, le docteur O. F. Mercier, et M. Tancred Bienvenu, le trésorier-honoraire, par autorisation du conseil d'administration de la corporation de l'hôpital Notre-Dame, viennent de conclure un arrangement définitif avec M. A. H. Lapierre, architecte bien connu de cette ville, et M. E. F. Stevens, architecte-spécialiste dans les hôpitaux, demeurant à

LE PÈLERINAGE DOLLARD

Les travaux d'installation du premier monument qu'éleva à la gloire des héros de 1660 le Comité du monument Dollard, sont terminés. Le monument, dû au ciseau de Laliberté, est installé, aux bords de l'Ouhouais, à Carillon, sur un terrain gracieusement offert par la fabrique. Le dévouement aura lieu samedi l'après-midi, dans une grande fête populaire à laquelle participeront le Comité du monument, l'Action française, qui a pris part à l'initiative de ce pèlerinage annuel au pays de Dollard, la Société historique, l'Association catholique de la jeunesse, la société Saint-Jean-Baptiste, etc. Le monument sera dévoilé par une des descendantes de l'un des compagnons de Dollard, Mlle Juliette. Des discours seront prononcés par M. l'abbé Verrier, curé de Carillon, M. J.-B. Lagacé, président du Comité du monument Dollard, le consul

de France, M. Ponsot, un représentant du gouvernement provincial, M. Victor Morin, président de la Société Historique, M. l'abbé Groulx, de l'Action française.

Un train spécial, qui partira de la gare Windsor, à 9 heures 10, samedi matin, amènera les voyageurs qui veulent prendre part à la fête. Ce train arrivera à Pointe-Fortune, en face de Carillon, un peu après onze heures et rentrera en ville vers les six heures. Des cartes à échanger sur le train contre des billets de passage sont en vente aux bureaux de l'Action française, au "Devoir", au secrétariat de l'A. C. J. C., aux librairies Granger et St-Louis.

On est prié de réclamer ses cartes le plus tôt possible, afin que les organisateurs puissent être renseignés sur le nombre approximatif des voyageurs.

L'OPINION D'UN CHEF OUVRIER

QUELQUES CONSIDERATIONS SUR LA SITUATION LOCALE — CONTRASTE AVEC L'OUEST — INCERTITUDE QUANT AUX EMPLOIS DE VICKERS. — LES COMMISS ACTIFS.

Afin de donner à nos pronostics sur le mouvement ouvrier une autre base que de simples observations personnelles, nous avons, ce matin, demandé à l'un des principaux chefs ouvriers du district ce qu'il pense de la situation actuelle et s'il s'attend à quelque chose de nouveau. La réponse a été ce que nous prévoyions : il n'y a pas pour le moment de perspective de grève nouvelle : c'est l'arbitrage qui fournit la solution naturelle à la plupart des problèmes ouvriers et l'organisation des groupements ouvriers se poursuit de façon paisible. Et l'on nous signale ici le contraste avec la situation qui règne à Winnipeg. Celui qui nous fournit ces renseignements n'est cependant pas prêt à donner tort sur toute la ligne aux grévistes de la bas. Il dit que les ouvriers d'ici ne peuvent qu'être d'accord avec leurs camarades manitobains sur le principe de la reconnaissance de l'union. Quant aux procédés employés pour arriver à cette fin, ils donnent lieu à des divergences d'opinions.

Et c'est ce qui fait que nous avons recueilli ces jours derniers des opinions plutôt défavorables aux moyens dont se sont servis les mécontents de Winnipeg.

Au sujet des employés de Vickers, le même chef ouvrier trouve que la situation est quelque peu embrouillée et qu'il est assez difficile de se rendre compte exactement des réclamations qui se font là.

Pas étonnant, dès lors, qu'un prologue y perde son latin.

M. Wall, l'agent d'affaires des peintres, nous a appris lui-même ce matin que les hommes sont retournés au travail et que tout marche bien. C'est la laïus officii que nous attendions depuis plusieurs jours.

L'union des commis de magasins commence déjà les préparatifs de la grande manifestation qu'elle fera le 4 juin prochain en faveur de la fermeture de bonne heure. Ce matin, elle a reçu un apport appréciable : c'est l'adhésion de l'union des commis-épiciers, représentant près de mille hommes, qui, par l'intermédiaire d'un de ses représentants, a fait savoir à M. Nap. Bédard, l'organisateur des commis de magasins, qu'elle concourt entièrement dans les vues de ceux-ci et réclame les mêmes conditions de travail.

L'union des employés de magasins est prête à admettre dans ses rangs les commis de tous les départements du commerce. Elle peut, de cette façon, former une organisation d'environ 35,000 membres.

ASSEMBLEES

Ce soir, au No 417, rue Ontario est, on discutera la résolution soumise il y a quelque temps au sujet de la question de coopération entre les divers métiers de la construction.

Ce soir également, à l'académie Saint-Paul, angle des rues Saint-Denis et Beaubien, assemblée des commis de magasins, à laquelle est invité l'échevin Carmel.

Dimanche, à 2 heures de l'après-midi, au No 3, rue Notre-Dame est, réunion régulière des camionneurs.

UN ACCIDENT RUE STE-CATHERINE

Le tramway No 1386 a frappé une voiture de la Montreal Dairy ce midi à l'angle des rues Windsor et Ste-Catherine. Les vitres de l'avant du tram ont été brisées ainsi que la partie avant de la voiture électrique. Le camion n'a pas subi de dommages. Personne n'a été blessé mais la secousse a quelque peu effrayé les voyageurs qu'il y avait dans le tram. La circulation a été retardée dans les deux sens pendant plusieurs minutes.

SOUSCRIPTION A DEMI REMPLIE

Le juge Maréchal entend une réclamation de la Prudential Financial Society contre Léonce April. Il s'agit d'une souscription de \$1,000 que le défendeur aurait promise à la demanderesse pour que le journal L'Autorité fasse une campagne antiprobationniste. M. G. Maillet est président de la compagnie demanderesse et a témoigné ce matin. April n'aurait payé que \$500. La réclamation est donc de \$500.

POURSUITE ENTRE LA PRESSE ET LA PATRIE

Me G. Desautels, C.R., a pris deux actions de \$10,000 contre les journaux "La Presse" et "La Patrie", au nom de M. G. Maillet. Celui-ci se plaint de la publication d'une annonce d'un autre dentiste insinuant qu'il fallait se méfier des dentistes qui ont des travaux professionnels à rabais. La remarque est considérée comme nuisible et dommageable à M. G. Maillet.

SEPT JOURS BIEN EMPLOYÉS

PENDANT LE DELAI QUI LEUR A ETE ACCORDE LES ALLEMANDS NE FERONT PAS QU'ENVOYER DES NOTES A VERSAILLES MAIS FERONT DE L'AGITATION CHEZ EUX.

Paris, 22 (Service de la Presse associée). — Les sept jours supplémentaires qui ont été accordés aux Allemands ne seront pas seulement employés à rédiger des notes pour Versailles, mais les Allemands en profiteront pour faire de l'agitation. On dit qu'il y a un parti influent en Allemagne qui est composé de socialistes majoritaires et indépendants qui est en faveur de la signature de la paix. Les banquiers, les manufacturiers et les hommes d'affaires ainsi que les autorités militaires sont, dit-on, eux aussi en faveur de la signature de la paix. Ils donnent pour raison que le bolchevisme s'implanterait en Allemagne si l'Allemagne refusait de signer. M. Philipp Scheidemann, chancelier allemand, et M. Gustave Noske, ministre de la Défense, ont compromis leur situation, dit-on, en faisant des déclarations exagérées.

Les journaux disent que l'extension de délai qui a été accordée, hier, est la dernière. Le traité de paix sera donc signé le 12 et le 13 juin.

NE PAS SIGNER

Versailles, 22 (Service de la Presse associée). — M. Carl Kautsky, le chef des socialistes indépendants de l'Allemagne, est arrivé à Paris et a demandé à consulter la délégation allemande de la paix pour ne pas signer le traité de paix à moins que les gouvernements alliés et associés fassent des concessions.

LA VALLEE DE LA SARRE

Paris, 22 (Service de la Presse associée). — Le conseil des Quatre de la conférence de la paix a étudié ce matin les questions qui concernent la vallée de la Sarre qui a été soulevée par une note récente de l'Allemagne à ce sujet. Cet après-midi, le conseil étudiera la question des réparations.

CE QUE L'ALLEMAGNE PROPOSE

Londres, 22 (Service de la Presse associée). — D'après les nouvelles qui nous viennent par la presse allemande, un des principaux points de la réponse que l'Allemagne fera aux termes de paix des Alliés sera une proposition pour instituer un comité conjoint forme des représentants des deux parties avec un président neutre qui déciderait les questions économiques. Les Allemands demanderont aussi qu'un comité semblable soit nommé pour fixer les dommages qui ont été faits en Belgique et en France.

L'Allemagne protestera, dit-on, contre le traité sans tenir compte des dommages causés en Allemagne. Les Allemands feront remarquer que l'Autriche-Hongrie, ayant été une alliée de l'Allemagne, devra être tenue responsable au même titre que l'Allemagne.

LES REFUGIES ARMÉNIENS DANS LA MISERE

(Service de la Presse Associée)
Constantinople, 22. — Le commissaire américain du ravitaillement pour le Levant dit que la famine et la misère régneront parmi les réfugiés arméniens de la région du Caucase. Le commissaire américain dit que de la nourriture pour plus de 500,000 personnes devra venir des pays étrangers.

Le manque de vivres est tel que les femmes sont obligées d'aller dans les champs et d'arracher de l'herbe pour la faire bouillir et s'en faire des aliments. La mortalité chez les enfants est considérable.

Le commissaire américain dit que le cannibalisme se pratique sur un haut pied. Le typhus a sévi durant l'hiver, mais a disparu à l'arrivée d'une meilleure température. Cependant le choléra fait beaucoup de ravages parmi la population.

VOL DE BIJOUX ET DE VÊTEMENTS

Mme Louis Trudel, domiciliée 1726, rue Saint-Jacques, a informé le poste No 17 qu'un vol de bijoux et de vêtements, pour le montant de \$246 a été commis entre 3 et 5 heures, mardi, après-midi, sa domicile, alors qu'elle en était absente. Tout l'ameublement était bouleversé. La police informe.

LA SORTIE

(De notre correspondant)
Saint-Hyacinthe, 22. — La sortie des élèves de l'Ecole Normale, sous la direction des Révérendes Soeurs de la Présentation de Marie, aura lieu vendredi, le 20 du mois de juin prochain.

LE N-C 4 CONTINUERA DEMAIN

(Service de la Presse Associée)
Washington, 22. — Les conditions atmosphériques de la région sont telles que le N.C. 4 pourra probablement continuer sa course demain.

LE "SATURNIA" DE NOUVEAU DANS LE PORT

CE NAVIRE DE LA LIGNE ANCHOR-DONALDSON ACCOSTE A MONTREAL CE MATIN, AVEC UN GRAND NOMBRE DE SOLDATS ET DE CIVILS. — UN AUTRE NAVIRE A HALIFAX.

Le "Saturnia" de la ligne Anchor-Donaldson est arrivé ce matin, vers 7 h. 30 dans le port de Montréal et a accosté au quai No 2. Cinquante-trois officiers, cinq cadets et 1,741 soldats ont fait la traversée sur ce navire, ainsi qu'un certain nombre de civils. Plusieurs passagers sont descendus à Québec. Vu que le navire n'a pas accosté à Québec tous les passagers ont été reconduits au rivage dans des chaloupes. Immédiatement ensuite le transatlantique a continué sa route vers Montréal et il est arrivé quelques minutes après sept heures ce matin. Les troupes ont été évacuées du navire quelques minutes après son arrivée. Tous les soldats du district de Montréal sont montés aux casernes de la rue Peel dans des camions automobiles mis à leur disposition. Vu l'insuffisance de la température, il n'y avait presque pas de monde sur les quais, à l'exception de quelques parents qui attendaient de quelques soldats ce matin.

Plusieurs trains spéciaux attendaient l'arrivée du navire sur les voies de la Commission du Havre et sont partis dans les différentes sections quelques minutes après que les soldats eurent évacué le navire. Le "Saturnia" repartira pour l'Angleterre quelques jours après qu'il aura déchargé sa cargaison et qu'il en aura pris une autre pour les pays d'Europe.

La Banque de Montréal a organisé une espèce de succursale qui fonctionne dans les hangars de la Commission du Havre chaque fois qu'un navire arrive d'outre-mer. Cette innovation rend de grands services aux passagers, civils comme militaires qui peuvent y changer leur argent en arrivant sans avoir à monter en ville. La banque rend surtout de grands services aux soldats qui arrivent et doivent partir immédiatement sur les trains qui les attendent sur les quais. La plupart font changer leur argent anglais pour de l'argent canadien.

Le "Caronia" a accosté ce matin, dans le port d'Halifax. Les soldats du 18e, du 19e, du 20e et du 21e bataillons, ceux de la quatrième brigade et de la seconde division ont fait la traversée sur ce navire. Les troupes étaient sous le commandement du brigadier-général Rennie. La grande majorité de ces troupes viennent de l'Ontario et seront licenciées à Kingston, London et Toronto. Un soldat, A.-J. Robertson, du 21e bataillon, est mort pendant la traversée et son corps a été ramené au port. Robertson est mort d'influenza. Il s'était enrôlé à Kingston au début de la guerre. Ses parents demeurent en Floride.

CHARLES D'AUTRICHE EN SUISSE

(Service de la Presse Associée)
Genève, 22. — Charles d'Autriche et l'impératrice Zita, accompagnés de plusieurs archiducs autrichiens et d'une nombreuse suite, sont arrivés hier soir à Nyon, situé sur la rive ouest du lac de Genève. Le couple royal autrichien a été reçu par la foule comme il le débarquait du train spécial qui l'avait amené, et prenait l'automobile qui le conduisait au château Prangins, près du lac de Genève, qui sera leur demeure, et où a déjà résidé le prince Jérôme Bonaparte. Charles semblait abattu et déprimé. L'empereur semblait en bonne humeur et portait un costume du dernier cri de la mode parisienne.

Des gendarmes suisses feront pendant un certain temps la garde du château.

LE CONGRÈS VA PRENDRE FIN

(De notre correspondant)
Québec, 22. — Le congrès des Bonnes Routes prendra fin cet après-midi. La séance de ce matin et celle de cet après-midi ont été consacrées à l'étude de plusieurs sujets techniques concernant la confection et l'entretien des chemins. Les délégués ne paraissent pas très enthousiastes de l'aide fédérale pour l'amélioration de la voirie et reprochent au gouvernement fédéral de n'avoir pas fait connaître les détails de l'application de la loi votée par le parlement.

UN RECORD

(Service de la Presse Associée)
Washington, 22. — Un nouveau record de course en avion vient d'être établi, annonce aujourd'hui le département de la Guerre : le major A. Gilson, du Service de l'Aviation, a volé de New-York à Portland, Maine, hier, couvrant une distance de 500 miles en 250 minutes.

Turin, Italie, 22. — Le lieutenant Prackpapa, aviateur italien, est monté à 7,250 mètres (23,786 pieds) hier, en 40 minutes. Trois passagers étaient à bord.

ACQUITTÉ

Québec, 22. — Le Dr C. Cloutier, qui était accusé d'avoir obtenu de l'argent pour exempter des conscrits du service militaire, a été acquitté, ce matin, par le juge Langeher.

LE "SATURNIA" DE NOUVEAU AU CANADA

TROIS CENT DIX SOLDATS DE MONTREAL REVIENTENT CE MATIN AU PAYS APRES PLUSIEURS ANNEES OU PLUSIEURS MOIS D'ABSENCE. — LES PARENTS LEUR SOUHAIENT LA BIENVENUE.

Trois cents dix soldats de Montréal sont arrivés ce matin, à bord du "Saturnia" et ont été immédiatement licenciés aux casernes de la rue Peel. A midi, tout le travail était fini et les soldats pouvaient se rendre dans leur foyer. Un grand nombre de ces soldats sont de nationalité canadienne-française et plusieurs sont des conscrits de la dernière heure qui ne sont pas allés en France mais qui sont restés dans les camps d'entraînement. Ils faisaient partie de différents régiments. Malgré une pluie diluvienne qui a duré tout l'avant-midi on pouvait voir des mères de famille, des sœurs, enfin un grand nombre de parents, attendre à la porte des casernes, dans lesquelles ils n'ont pas le droit d'entrer pendant le travail du licenciement. La plupart sont venus des villages et des villes des environs de Montréal et même dans les guerilles de sentinelle qui ne peuvent loger que deux personnes et... encore.

On attend 77 autres soldats qui seront démobilisés demain aux casernes. Ces soldats arriveront par les chars dans le courant de la journée de demain.

LES SOLDATS DE SIBIRIE

Victoria, 22. — L'"Empress of Japan" de la ligne du Pacifique Canadien a jeté l'ancre dans le port hier après-midi, venant de Vladivostok. La traversée a duré douze jours et a été excellente, tous les rapatriés, sept cents soldats du Canada, ont fait la traversée sur le navire. Tous s'étaient enrôlés dans les corps expéditionnaires sibériens. Quelques-uns sont malades et seront traités dans les hôpitaux avant de s'en aller dans leurs foyers.

On ne sait pas encore si des compagnies de Montréal ont fait la traversée sur ce navire. Prés de deux cents d'entre eux seront licenciés dans le district militaire d'Halifax et devront donc traverser le pays d'une extrémité à l'autre avant d'arriver chez eux.

LE "FOYER CANADIEN"

Le "Foyer Canadien", lieu de repos où sont invités tous les soldats canadiens-français, ouvre aujourd'hui ses portes dans le chandeur 11 du Monument National. On sait que cette organisation est l'oeuvre de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal et de l'Aide à nos soldats. Tous les militaires qui voudront se reposer tout en se distrayant, pourront se rendre à cet endroit où ils trouveront des divertissements de tout genre. Chaque semaine, on se propose aussi de donner une soirée bien canadienne pour tous les soldats qui voudront y assister.

LE PROCÈS ECREMENT

Comme on sait, le notaire Arthur Ecrement subit actuellement son procès à Buffalo devant le juge McLaughlin. Or à la séance de samedi dernier, les témoignages rendus ont soulevé un coin du voile qui cachait les deux frères Reid et leurs "schemes". Une sténographe, Mlle Agnès Ayres, a identifié les deux Reid, un nommé Francis et le notaire Ecrement aux bureaux duquel elle a aussi rencontré M. Connolly. On sait l'histoire, racontée dans le "Nationalist", de ces bureaux mystérieux sis à l'immeuble "Liberty". Les quatre inculpés ont aussi été identifiés par le gardien de l'immeuble.

M. Connolly a narré les propositions relatives à un arrangement à l'amiable, que des intermédiaires d'abord, puis Ecrement lui-même ont voulu conclure avec lui, mais en vain. Les premiers avaient proposé à M. Connolly l'acceptation de \$45,000.00 de parts dans une compagnie canadienne et le billet personnel, au montant de \$40,000.00, de l'emprunt, contre l'abandon de sa part de toute poursuite. Ecrement a lui-même offert sa commission de \$64,000.00 lui revenant de la vente d'un navire.

Le procès s'instruit depuis lundi. Nombre de témoins ont été appelés ce jour-là.

VOLEUSE SACRILEGE

Des agents ont arrêté hier après-midi sous le porche de la cathédrale une femme, Edith Thompson, qu'ils venaient de surprendre à voler un vase en cuivre, posé devant le tabernacle. Les fleurs ont été jetées sur le parquet.

On soupçonnait depuis quelques temps des vols dans la cathédrale. Hier le chanoine Arbour aversait le poste No 6. Des agents se dissimulèrent dans un confessionnal. La femme entre, regarde tout autour et ne voyant aucun curieux, elle commet son vol sacrilège et s'enfuit, sans savoir les agents déjà à ses trousses. Edith Thompson a nié sa culpabilité, en Cour de police, ce matin. L'enquête est fixée au 28.

L'ANNÉE BOLCHEVIQUE

Helsingfors, 22. — Le gouvernement soviétique a établi une nouvelle chronologie dans laquelle l'année commence le 25 octobre, date de l'établissement du régime bolcheviste. L'année soviétique comprend 280 jours de travail.

UN DÉFICIT D'UN MILLION

LES COMMISSAIRES ENTREVOIENT UN NOUVEAU DÉFICIT D'UN MILLION, AU BUDGET DE 1920, AVEC LES AUGMENTATIONS DE SALAIRES DES POLICIERS ET DES POLICIERS TAXES REDUITES.

Les administrateurs municipaux voient approcher la nouvelle année fiscale avec appréhension; le budget de 1920 ne se bouclera probablement qu'avec un déficit d'un million, à cause de l'augmentation des dépenses d'administration et de la réduction de certaines taxes.

M. Décaray nous a fourni ce matin des chiffres qui parlent d'eux-mêmes. Les dépenses additionnelles au dernier budget se chiffrent à \$655,000 en salaires seulement, ainsi réparties : département de la police, \$255,000; incendie, \$275,000; aqueduc, \$5,000; incinération, \$25,000; autres départements, \$75,000. Si l'on ajoute la somme de \$188,000, qui représente le déficit du budget de 1919, et un autre montant de \$201,000, qui forment la taxe des célibataires, et la taxe spéciale de Maisonneuve, qui vont disparaître, on arrive à près d'un million qu'il faut combler à même le budget de 1920.

Le président de la commission entrevoit des réductions sensibles dans les charges d'administration, qui pourraient être réduites de \$4,500,000 à \$3,000,000, d'ici à quelques années seulement. Mais il est difficile d'y songer pour le moment, car la réaction entraînerait trop de périls. Il compte alors sur de nouvelles taxes, comme celle de l'eau qui donne cette année un surplus de \$500,000 grâce à l'augmentation des loyers; il songe aussi à la taxe foncière qui aurait dû être fixée définitivement à \$1.45, au lieu de continuer le 10 sous aux propriétaires.

On peut prévoir une taxe foncière de 82 si les circonstances ne s'améliorent point ; car il faut penser que les revenus de la ville qui se chiffrent actuellement à plus de \$16,000,000, sont absorbés en moitié par les charges fixes d'amortissement et d'intérêt, et que des huit millions qui restent, \$4,500,000 sont engloutis en frais d'administration seulement. Et pour les améliorations locales, les pavages, les réparations, les travaux permanents, il n'y a plus qu'un résidu de \$3,500,000.

M. Décaray n'envisage point la situation en noir, et promet des suggestions intéressantes pour y remédier, lors de l'étude du budget en juillet.

DES PAVAGES.

Après la rue des Commissaires, voici la rue du Pont. La commission a soumis au conseil un rapport approprié au pavage de cette rue un crédit de \$36,555.

C'est une des entrées principales de la ville à l'ouest, et l'une des rues les plus négligées du point de vue pavage, surtout entre les rues Wellington et Forfar. Les commissaires vont proposer aussi le pavage de la rue Sherbrooke entre les rues Mayfair et Hampton, celui du boulevard Saint-Laurent jusqu'au boulevard Gouin, celui de la rue Notre-Dame dans l'est, afin de perfectionner les grandes artères qui relient la ville à la campagne.

Tous ces travaux vont entraîner une dépense additionnelle de \$259,511 à la charge des propriétaires riverains.

Les compagnies Hart & Adair et Cohen & Sons obtiennent le contrat de charbon aux prix suivants : la première pour charbon anthracite (bird's eye) à \$5.15 la tonne ; l'autre, pour charbon bitumineux, à \$5.95 la tonne. C'est une réduction sensible sur les prix de l'an dernier, puisque la ville a payé alors \$6.40 la tonne pour le charbon bitumineux.

La ville a payé à l'Ecole Technique, la somme de \$10,000, comme partie de son allocation annuelle.

Au département des incendies, on a opéré la fusion des services de signaux de la police et d'alarmes d'incendies.

Les agents de change de la "Canada Securities Corporation", ont refusé de rendre les obligations de la ville, selon la quantité à laquelle ils s'étaient engagés, et la ville doit revendre celles qui restent par son mission maintenant, en tenant les agents responsables de toute perte.

LES ROUES DE FORTUNE DOIVENT DISPARAITRE

Le public est bien averti que la police provinciale averti rigoureusement contre les jeux de hasard, les roues de fortune, en particulier, en quelque endroit qu'ils soient installés et pour quelques fins que ce soit. Ainsi sur la plainte du conseil municipal de Lachine, le détective Houle a sommé hier, le gérant du cirque Sells et Floto de faire disparaître ses quatre roues de fortune, ce qui a été fait volontiers.

ELLE ÉLÈVE SA PETITE-FILLE

Sur l'information fournie à la police provinciale par le grand concubinaire de Hull, le chef de police a envoyé le détective E. Lavière avec deux agents faire l'arrestation de Mme Richer, accusée de l'enlèvement de sa petite-fille, Emma Spencer. L'enfant demeure avec sa mère à Hull. Il est possible que l'enlèvement soit justifié en Cour.

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

Quel émoi souleva hier, au cours d'une discussion sur le théâtre, la déclaration d'un homme qui ne pose certes pas à l'austérité, que le répertoire actuel exclut en général les jeunes filles du théâtre.

Mères et filles, avec un accord touchant et ridicule, protestèrent contre la sévérité du censeur; il leur prouva la justesse de son opinion par la simple énumération des pièces franchement immorales qui furent au programme depuis l'automne dernier.

Le théâtre est un plaisir intelligent et charmant si les pièces qu'on y joue sont convenables, et le jour où les directeurs de théâtre comprendront qu'ils sont les propres auteurs de leurs insuccès financiers par le choix douteux de leur répertoire, nous aurons fait un grand pas vers une réforme nécessaire! Au point de vue des jeunes filles, comment prétendre former sainement leur conscience en les amenant à applaudir au triomphe de la passion et sourire au vice élégant et paré? Comment préserver leur pudeur en les habituant à entendre des crudités et même des saletés? Comment en faire des femmes droites et honnêtes si elles sont des habituées de cette école d'immoralité qu'est un théâtre où on nous sert au petit bonheur n'importe quelle pièce?

Et cependant examinons le public de nos théâtres français: ce sont surtout des jeunes filles accompagnées de jeunes gens: amis, fiancés, cousins, et c'est en leur compagnie qu'elles entendent les vilaines choses qui déforment insensiblement leur âme et l'ouvrent à la possibilité du mal pour elles-mêmes. La fiction embellie et exaltée accoutume à l'idée de la réalité coupable, excusée et acceptée comme inévitable quand parle la passion. Elles se familiarisent si promptement avec le mal, que loin d'être intimidées quand les situations se corsent et que les allusions deviennent grivoises, elles rient bruyamment pour les souligner et elles entendent avec sang-froid les plus jolies horreurs!

C'est qu'elles ne comprennent pas! disent les mères naïves.

A d'autres! Elles comprennent tout: leurs lectures, leur assidue au théâtre, leur vie mondaine, leur grande liberté leur ont enlevé leur plumage d'ole blanche. Elles savent beaucoup de choses et ce n'est pas cela qui est un mal. Ce qui est dangereux c'est qu'elles se laissent griser par les mots caressants et berceurs qui cachent l'idée fautive et malsaine; c'est qu'elles apprennent à sourire quand on blasphème les choses saintes, c'est qu'elles sont amusées par les ritournelles ironiques et sensuelles qui détraquent dans leurs âmes toutes les assises solides.

Ah! si avec toutes ces petites filles on fait des femmes fidèles et des mères sérieuses, ce sera un grand miracle! Mais elles ne savent même pas se tenir convenablement, et à observer leur laisser-aller avec les jeunes gens dans la salle de théâtre, on se demande si vraiment elles appartiennent à la société dite bien élevée? Et voilà qui fait comprendre pourquoi les jeunes gens parlent si lestement des jeunes filles! Ils en rencontrent trop qui n'ont ni tenue, ni dignité, ni sens moral. C'est l'explication aussi de bien des fiançailles rompues.

Un homme hésite à risquer le bonheur de toute sa vie avec une jeune fille, qui, peu à peu, croyant lui plaire, a perdu son estime. Il veut bien s'amuser avec elle, s'afficher avec elle, mais lui confier le soin de son honneur, en faire la mère de ses enfants, c'est une autre affaire!

—Et où vont vos filles en sortant du théâtre, mesdames les mères?

—Mais chacune chez elle!

—Vos filles sont inexcusables et dépassent toutes les bornes! Elles vont au restaurant souper avec leur ami. Elles s'y rendent peut-être par groupes, mais elles reviennent comme cela s'arrange, et l'ai oui dire qu'il y a des arrangements déplorables.

Je sais fort bien qu'il y a encore beaucoup de jeunes filles dignes de ce nom charmant: on les trouve chez celles dont les mères n'ont pas oublié qu'elles ont charge d'âmes, et ce n'est pas pour elles que j'ai le grand courage d'écrire ainsi. Je l'ai, ce courage, parce qu'il est nécessaire. Tout ce qui a fait la pureté de nos mœurs et la dignité de notre vie nationale est en train de sombrer avec la conscience de nos futures femmes canadiennes. Comment ne pas jeter un cri d'alarme qui soit un appel à toutes les bonnes volontés féminines. Seules les femmes peuvent amener une réaction salutaire, s'y refuseront-elles?

FADETTE.

Lingerie française

Jolie lingerie faite à la main, avec garniture de broderie ou de dentelle, vêtements très chics robes, combinaisons, cache-corselet, camisoles et "knickers". Régulièrement \$3.75 à \$20.00.

Moins 20% à 33 1-3%

Fairweathers Limited

Toronto Rue Ste-Catherine, près Peel. Montréal. Winnipeg

Marquise de Maulgrand

Par M. MARYAN

Feuilleton du DEVOIR

(Suite)

Pascale ne quitta point le chevet de sa mère. Benoit, naturellement, ne resta pas là tout le temps: Sidonie l'avait emmené chez elle; mais, malgré sa jote de revoir Noëlle, il avait demandé à revenir près de sa mère, et il entra de temps à autre dans la chambre, regardant cette belle figure, regrettant de n'avoir plus de grand-mère, et remarquant aussi comme chacun semblait content de revoir sa chère maman. Il en éprouvait un étonnement confus. Ces gens-là, qui embrassaient Pascale ou qui la saluaient très bas, étaient-ils donc les mêmes qui, elle l'avait dit, l'avaient abandonnée lors de sa ruine? Aucun d'eux ne lui écrivait jamais... Et cependant, il y en avait qui l'appelaient "Ma

cousine", qui s'approchaient de lui et disaient, qu'il était un beau garçon. Par exemple, personne ne semblait connaître son père, personne ne demandait de ses nouvelles... Et il remarqua aussi que sa mère recevait avec froideur ou indifférence ces marques d'affection et de sympathie; mais c'était peut-être parce qu'elle avait tant de chagrin...

Le convoi fut très solennel. Il y vint une foule nombreuse, riches et pauvres... L'église était tout illuminée, avec des tentures noires, et sur le cercueil étaient posées les fleurs du jardin, coupées par sa mère et par lui.

Au cimetière, il y eut un long défilé. Il se tenait près de Pascale, on lui serrait la main, comme à un homme. Et au retour, alors qu'il

projetait d'emmener sa mère dans un coin du jardin pour parler de sa grand-mère et du ciel, il y eut quelque chose de tout à fait inattendu: des tables étaient dressées pour tous ceux qui étaient venus de loin, dans la salle à manger pour les châtelains, et pour les fermiers dans la vieille orangerie, là où Pascale, en représentant Antigone, avait conquis, pour le malheur de sa vie, le cœur de Damien, marquis de Maulgrand-Cyprien.

Pendant l'heure étrange qui suivit, il resta près de sa mère. Le repas, composé de viandes froides, était abondant, et il fut choqué de l'appétit des convives qui, il faut le dire, étaient pour la plupart venus de loin, et s'étaient levés à une heure très matinale. On ne parlait pas, ou bien l'on échangeait quelques mots à voix basse. Pascale ne toucha à aucun des mets. Après, on se hâta de partir. Une vieille dame lui demanda si elle reviendrait habiter la Pinnelaye. Elle répondit non d'un ton décidé, puis ajouta que sa santé ne supporterait probablement pas l'air vif de ce pays. La dame lui demanda alors si M. de Maulgrand allait bien. Benoit vit des larmes dans les yeux de sa mère, jusque-là restés secs, et elle répondit avec une douceur soudaine qu'il était mieux portant, mais

pas assez bien pour faire un long voyage.

Les autos et les voitures partirent en longues files. Sa mère le regardait près de lui, évoquant peut-être le souvenir de ces jours de fête où les mêmes amis étaient venus voir les tableaux vivants, puis assista à son brillant déjeuner de noces...

Alors, elle se retourna vers son fils.

—Il faut aller voir les fermiers, dit-elle, je veux qu'ils te connaissent...

Dans l'orangerie, le repas des funérailles, qui se prolongeait, avait une autre physionomie. Non qu'il fut bruyant: les paysans bretons ont un sens singulièrement aigu des convenances funèbres; mais, enfin, pour ces braves gens, un déjeuner pareil était chose inaccoutumée; leur appétit était encore plus robuste que celui des châtelains, et ils s'attardaient à siroter leur café, régal suprême, avec le petit verre de cognac servi par les vieux domestiques.

Tous se levèrent en voyant entrer Pascale avec son beau garçon. —Je viens vous remercier d'être venus, quelques-uns d'entre vous de si loin, dit-elle, leur faisant signe de se rasseoir. Ma mère méritait votre respect... J'espère qu'entre vous et mon fils, il y aura les mé-

Comment Purifier le Sang

Comme remède contre la constipation, l'indigestion, et les impuretés du sang, prenez, aux repas et avant de vous coucher, l'Extrait de Racines, communément appelé le Sirop Curallé de la Mère Sigel. Ce traitement suivi avec soin guérit dans presque tous les cas. Procurez-vous le véritable. Chez les pharmaciens.

autant de jus, quelques zestes de pelure d'orange aigre, gros comme la moitié d'un œuf de bon beurre, manié avec une petite pincée de farine, sel, gros poivre; faites lier sur le feu, et y pressez ensuite le jus d'une orange aigre.

Mettez du beurre dans une poêle, et faites-le chauffer jusqu'à ce qu'il commence à noircir; versez-le alors sur le mets auquel il est destiné; puis faites chauffer un peu de vinaigre dans la même poêle, et versez ce vinaigre chaud par-dessus le beurre.

GATEAU CHOCOLAT

Pesez deux œufs, mettez un poids égal de beurre bien frais, de chocolat et de sucre en poudre. Faites fondre ensuite le chocolat dans un petit verre d'eau; quand il est bien fondu, retirez-le du feu, mettez-y le beurre, remuez jusqu'à ce qu'il soit complètement fondu, ajoutez les deux jaunes d'œufs, puis le sucre en poudre et une bonne cuillerée de farine en remuant toujours. Joignez-y les blancs d'œufs après les avoir battus en neige ferme. Quand le tout est mélangé, introduisez cette crème dans un moule bien beurré et faites cuire au four, à feu doux, pendant une heure. Préparez une crème à la vanille dont vous entourez cet excellent gâteau.

Louis MERCIER.

LES PETITES DETTES

Quoiqu'en pensent certaines petites dames extravagantes, il est indispensable, jusqu'à nouvel ordre, de payer ses factures de temps en temps, le système des dettes accumulées ne pouvant indéfiniment nourrir un homme ou habiller une femme!

Dans les maisons bien ordonnées les paiements s'effectuent d'une façon régulière; il y a plusieurs manières. La première, et elle est parfaite à mon avis, consiste à avoir économisé par avance les sommes nécessaires à toutes les acquisitions projetées. Cette méthode est celle des gens prudents qui paient tout "comptant". Chez les fournisseurs, point de notes arriérées; chaque jour on achète ce qu'il faut et l'on paie séance tenante. C'est une affaire entendue: point de soucis, point d'alarmes, point de préoccupations. La comptabilité de ces gens est limpide. Ils savent exactement ce qu'ils ont dépensé à la fin du mois, par suite, à la fin de l'année. Aucune surprise désagréable ne les attend, puisque, systématiquement, si les affaires du mari ne permettent pas telle dépense projetée, ils se la refusent ou la remettent à plus tard. Ces personnes savent que la privation de l'objet désiré sera autrement moins pénible que la préoccupation et le souci constant d'une facture non payée, qui tombera, noiefois sur dix, à un moment où il sera tout à fait impossible de la régler. Ces gens sont sages; chez eux, la logique prévaut. Ils ne se disent pas que d'ici quelques mois, telle ou telle opération, ou tel bénéfice inattendu permettra "probablement" de faire face à des engagements immédiatement contractés. Ce "probablement" terrible et plein d'embûches ne se réalise jamais et il faut indéfiniment faire attendre le marchand ou le fournisseur.

Dans cette caste de familles laborieuses et sages on est implacable et catégorique.

Admirez ce système qui a pour effet de mettre de l'ordre dans la maison et de laisser toute tranquillité morale au mari; il sait que l'argent qu'il gagne sera toujours suffisant pour faire face à ses affaires. Le train de la maison est toujours proportionné à la situation. C'est aujourd'hui chose rare et d'autant plus remarquable.

Si petit que soit leur train, ceux qui agissent ainsi jouissent du bien-être et de la dignité que leur confère une vie simple et régulière. Ils jouissent aussi de la considération des fournisseurs qui aiment beaucoup le mode de paiement au comp-

tant. J'ajouterais même, en passant, que certaines femmes qui, sans avoir le moyen de dépenser beaucoup à leurs toilettes, s'adressent néanmoins à de très bonnes couturières, n'auront qu'un seul et unique moyen d'être prises en considération et d'être aussi bien soignées, comme façon et comme fournitures, que les gens dépenriers; ce sera de payer "comptant". Immédiatement, elles prendront dans l'esprit de la couturière en question une importance très réelle, les meilleures maisons aimant beaucoup ce genre de clientèle qui leur permet un mouvement d'affaires plus considérable sans immobilisation prolongée des capitaux.

Nous verrons un autre jour les autres manières de payer ses dettes.

RECETTES

CERVELLES DE MOUTON OU D'AGNEAU FRITES

Les cervelles doivent dégorger dans l'eau froide. Retirez-en les petites membranes et faites blanchir avec du sel, du vinaigre, des oignons et du persil. Laissez refroidir dans l'eau de la cuisson pour les raffermir. Faites les cuire dans une casserole frottée de lard avec du vin blanc sec, du bouillon, du persil, de la ciboule et des branches de citron sans zeste ni pépins. Coupez les cervelles en deux parties, trempez-les dans la pâte à frire, tenez-les dans la friture bouillante, et lorsqu'elles auront pris belle couleur, faites-les égoutter et dressiez-les en pyramide sur une serviette pliée. Garnissez de persil frit. Ces deux recettes conviennent également pour préparer les céleris de veau.

POMMES DE TERRE BRETONNES

Hachez deux gros oignons et faites-les frire d'une couleur blonde, avec du beurre, dans une casserole. Ajoutez deux cuillerées de farine pour faire un roux que vous laissez cuire pendant quelques minutes sans cesser de remuer avec la cuiller en bois. Ajoutez alors un demi-demi de bouillon.

On obtient aussi une bonne sauce brune que l'on réduit un peu et à laquelle on ajoute une ou deux douzaines de petites pommes de terre préalablement cuites à l'eau salée et coupées en tranches. Faites donner quelques bouillons et servez.

SAUCE AU JUS D'ORANGE

Mettez dans une casserole un demi-verre de bon bouillon, avec

Faites nettoyer maintenant vos effets des vacances

Envoyez vos habits à la Buanderie Toilet et ils seront prêts quand vous les voudrez.

TOILET LAUNDRY

Company Limited

Tél. Up. 7640

"Nous témoignons à votre convenance"

LA PAUVRETE DU SANG

EST LA CAUSE PRINCIPALE DE LA FAIBLESSE

L'Histo-Fer Garnier

EST UN PUISSANT REGENERATEUR DU SANG

Prescrit aussi dans tous les cas d'anémie, neurasthénie, tuberculose, et dans toutes les affections pulmonaires.

PRIX \$1.25

En vente partout et aux PHARMACIES MODELES DE

GOYER

agents spéciaux

110 STE-CATHERINE EST

Montréal,

et 217, STE-CATHERINE, Moncton.

LA SAUCISSE

DE

S. L. CONTANT

n'a pas d'égal. Exigez-la. En vente partout.

GRANDS MAGASINS GOODWIN

Un fer à repasser de température égale

Voilà ce qu'on n'a pas avec les fers ordinaires. Quand vous faites votre repassage, souvent votre fer est d'abord trop chaud et refroidit ensuite quelquefois en un laps de temps très court. Vous risquez ainsi de brûler la première moitié de l'objet que vous repassez, tandis que l'autre moitié n'est souvent qu'à peine défroissée. Aucun de ces inconvénients avec un fer électrique. Vous pouvez tenir votre fer toujours à la même température, obtenant ainsi un repassage égal et sans accidents.

Les fers électriques "Spécial" de Goodwin — complets avec corde et support, placage nickel, 6 livres, chacun... **3.65**

Goodwin's—Au sous-sol.

Un joli salon

La pièce de la maison qu'on essaie de rendre la plus jolie est ordinairement le salon. C'est au salon que nous recevons les personnes qui viennent nous rendre visite, et nous tenons évidemment à ce que cette pièce ait une bonne apparence et soit agréable à nos visiteurs. Si les murs sont nus, d'une couleur fade, un salon paraît souvent ennuyeux. Mais des murs couverts d'un joli papier peint donnent d'une pièce une impression de confort et d'élégance sans pareille. Au deuxième étage, chez Goodwin, vous trouverez un assortiment complet de papiers finis soit dans les plus jolis dessins de médaillons, de rayures deux tons, et dessins continus. Les plus jolies nuances en gris, vieux rose, ivoire, biscuit, vert et gris argent. **.50 à 2.50** Le rouleau...

Goodwin's—Au deuxième.

Des fleurs

paraîtront beaucoup mieux dans un joli vase en verre taillé. Recevoir des fleurs fait bien plaisir, mais les voir s'épanouir dans un joli vase est aussi d'un effet charmant.

Vous n'avez pas encore vu peut-être, au sous-sol, chez Goodwin, les superbes vases en verre taillé Edna, à dessins de marguerites, 25.00. — Aussi service à eau, 6.98 — bol à fruits, 18.00 — burette à vinaigre, 6.75 — beurrier ou fromager, 12.75 — compotier, 4.35.

Goodwin's—Au sous-sol.

La sieste à la campagne

Quelle douceur, l'été, quand le soleil brûlant nous confine à la maison, de pouvoir faire une agréable sieste sur la véranda, préservée de ses rayons trop ardents par un bon store en lamelles de bois canadien! Pourquoi se priver de ce bien-être? Venez chez Goodwin, vous verrez comme nos stores de véranda fonctionnent bien, avec cordes et poulies d'arrêt; quelle belle apparence ils ont, soit verts ou couleur naturelle; comment ils sont garantis contre les grands vents par des cordes solides.

Longueur de 7 pieds 6 pouces, largeurs de 4, 5, 6, 7 et 8 pieds.

Couleur naturelle... 3.65, 4.65, 5.60, 7.25 et 8.40

Verts... 4.20, 5.25, 6.75, 8.30 et 9.60

Aussi toile à auvents, fabrication épaisse, rayures unies ou brisées, en bleu, rouge, brun et vert. Excellente aussi pour rideaux de véranda et pour recouvrir les hamacs. Largeur de 31 pouces. La verge... .75

Goodwin's—Au deuxième.

Magasins ouverts à 8 h. 30 a.m.
Magasins fermés à 5 h. 30 p.m.

Goodwin's LIMITED
TELEPHONE UPTOWN 7000

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). A. Carlier, gérant.

La Vie Sportive

Deux hommes résolus dans l'arène ce soir

McDonald et Marty Cross, sont deux frappeurs, et deux hommes qui trouvent leur plaisir à se battre — Langlois contre Sherman.

Le club de hockey Canadien reprendra ce soir, ses séances de boxe interrompues par le voyage à Seattle et la destruction du Parc Sohier.

Marty Cross sera l'adversaire de Roddy McDonald, de Glace Bay. McDonald qui se proclame le champion poids-moyen du Canada se bat comme un professionnel depuis cinq ans et s'est mesuré avec les meilleurs hommes de son poids.

McDonald est mineur de son métier et sa vie s'est écoulée dans les mines et dans l'arène. Il aura ce

soir, un dangereux adversaire alors qu'il se mesurera avec Marty Cross dans un combat de dix rondes au Français. Cross est reconnu comme un dur frappeur et s'est à cette qualité qu'il doit une bonne partie de ses victoires, car souvent, il a triomphé d'adversaires plus scientifiques et plus habiles que lui, grâce à son terrible coup de poing.

La semi-finale sera entre Victor Langlois et Sherman. Cette rencontre sera de dix rondes également. Il y aura en outre une série de bonnes rencontres préliminaires.

LE DERNIER COMBAT DE PATSY CLINE A MONTREAL

Après sa rencontre avec Eddie Moy lundi prochain au Monument National, l'Irlandais ira se battre aux Etats-Unis — Maxwell et Bratton en semi-finale.

La rencontre entre Irish Patsy Cline et Eddie Moy promet d'être une foule nombreuse au Monument National lundi soir prochain, car les deux hommes aux prises sont des boxeurs de marque et capables de donner une intéressante exhibition de boxe.

Cline livrera sa dernière bataille de la saison à Montréal lundi soir et se rendra aux Etats-Unis où il a plusieurs engagements. Les amateurs du sport de la boxe tiendront sûrement à voir Cline à l'œuvre dans sa dernière apparition dans notre ville.

Eddie Moy, le rival de l'Irlandais possède un record très enviable car il s'est battu avec tous les meilleurs poids légers et mi-moyens depuis trois ans. Ses principaux adversaires furent Johnny Lustig, Joe Shurine, Leach Cross, Joe Rivers et toutes les autres célébrités de l'arène. Moy a détenu le titre de champion poids légers d'Australie et lors de sa venue aux Etats-Unis il fut sous la bannière de Harry Pollock qui le considérait comme une merveille. Lorsque Freddie Welsh vint à Montréal le 24 mai 1915 il était accompagné de Eddie Moy et celui-ci fut l'entraîneur de l'ancien champion du monde.

Le protégé de Al Lippe ne fera pas défaut lundi soir prochain, car le club Olympique a exigé un dépôt de

\$200 pour garantir son apparition dans l'arène du Monument National et les amateurs peuvent être assurés que Moy remplira ses engagements. Moy connaît Irish Patsy Cline. Il sait que l'Irlandais est un dur à cuire, qu'il est un batailleur de premier ordre et qu'il possède un coup de poing terrible, mais toutes ces qualités n'effraient pas le gars de Allantown, car lui aussi aime à se battre et est doué d'une force étonnante dans ses coups. C'est de plus un boxeur très scientifique et très agile sur ses jambes.

L'exhibition qui sera donnée par ces deux boxeurs vaudra sûrement la peine d'être vue et nul doute que tous les fervents du pugilat se rendront au Monument National lundi prochain et qu'ils relèveront leurs billets à l'avance en s'adressant chez Catia et Léon, 97 rue Sainte-Catherine ou au Chantecleer, 566 Sainte-Catherine est.

La semi-finale sera probablement disputée entre Maxwell et Kid Bratton. Ces deux pugilistes ont en déjà de nombreuses prises, il y a quelques semaines et les amateurs se rappellent fort bien que ce combat fut des plus intéressants et des plus contestés. Il y aura aussi plusieurs autres bonnes rencontres au programme.

Le club Olympique tient aussi à annoncer que Fleming rencontrera Frankie Brown le 3 juin au Monument National.

ILS JOUERONT SAMEDI ET DIMANCHE

LE CIRCUIT JOLLIVET PRENDRA UN DE SES PROGRAMMES REMIS, LE 24, AU NATIONAL — DEUX SUPERBES "DOUBLE-HEADERS".

Des milliers de personnes passeront au National, samedi et dimanche de cette semaine pour être témoins des quatre parties que la Ligue indépendante a mises à l'affiche pour ces deux jours. Avec deux belles après-midi, après-demain et dimanche, le terrain de Maisonneuve aura de la difficulté à recevoir la foule, qui l'envahira, car, la Ligue indépendante, telle que constituée, est la plus puissante qui soit à Montréal. Malgré le handicap que lui a causé la température, elle a déjà attiré plus de 5,000 personnes pour ses deux premières séances.

Le programme des parties de samedi, 24 mai, au National, est un programme repris à cause de la mauvaise température. Voici l'ordre des parties pour la circonstance:

Crescent vs Royal-Canadien.

Métropole vs Lachine.

C'est dire, tout de suite, que les deux clubs, qui se sont livrés deux duels émotionnants, dimanche dernier, sont encore au programme. Pour dimanche, le 25 mai, voici l'ordre des parties:

Lachine vs Royal-Canadien.

Métropole vs Crescent.

DANS LA LIGUE INTERNATIONALE

A Binghamton:—

Jersey City . . . 000001001—2 7 1

Binghamton . . . 12002013—9 13 0

Schacht et Hyde; Barnes et Smith.

A Toronto:—

Baltimore . . . 001000000—1 3 2

Toronto . . . 10020000—3 6 0

Parnham et Egan; Heck et Sandberg.

A Rochester:—

Newark . . . 000000000000—8 1

Rochester . . . 000000000000—6 7 2

Hommel et Brugg; Brogan et O'Neill.

A Buffalo:—

La partie Reading-Buffalo a été remise à cause de l'humidité du terrain.

POSITION DES CLUBS.

G. P. P.C.

Toronto . . . 11 3 .786

Binghamton . . . 11 3 .607

Rochester . . . 9 6 .600

Baltimore . . . 9 7 .571

Buffalo . . . 9 7 .563

Newark . . . 7 11 .389

Jersey City . . . 4 11 .267

Reading . . . 4 11 .267

LE SAINT-HENRI ET LE SAINT-ARSENE

CES DEUX CLUBS FOURNIRONT LA PRINCIPALE ATTRACTION, DIMANCHE, AU TERRAIN DES SHAMROCKS. — STARS VS INDIENS AU PROGRAMME. — PARTIES, SAMEDI, A SAINT-HENRI ET A LACHINE.

Maintenant que la Ligue de baseball de la Cité s'est mise à l'œuvre, chacun des clubs qui la composent va se surpasser afin de continuer les parties qui ont marqué l'ouverture de la saison de la Ligue. Le programme de dimanche prochain comprendra deux bonnes parties et il y a apparence que l'assistance qui, dimanche dernier, malgré le temps froid et menaçant, était de 1,500 personnes, sera encore beaucoup plus considérable, le 25 mai. Les joues à l'affiche seront les suivantes:

1 h. 30 — Saint-Henri vs Saint-Arsène.

3 h. 30 — Indiens vs Stars. Il y a toute apparence que le club de l'après-midi sera la partie entre le Saint-Henri et le Saint-Arsène. Dimanche dernier, le Saint-Henri, avec le lanceur Guillaume par 3 à 1, dans une partie de toute beauté. Dimanche prochain, l'équipe victorieuse se mesurera avec le club de l'après-midi, Ray Cutter et Billy Innes. Ubaldo Rose et Ray Cutter ont hâte de montrer ce que le Saint-Arsène peut faire, et ils se préparent à remporter une grande victoire. Ils savent qu'ils auront affaire à un formidable adversaire, mais c'est justement ce qu'ils veulent, car c'est un bon club qu'ils veulent battre et non une équipe qui serait de médiocre qualité.

La joute entre les Indiens, qui auront sur leur équipe Palmer, Hamilton et Bowman, et les Stars, sera aussi une bonne exhibition. L'on assure que les Stars seront puissamment renforcés.

Samedi, partie à Saint-Henri, entre le Saint-Henri et le Fraser Bracc, et à Lachine, entre le Lachine et les Indiens.

LA LIGUE JACQUES-CARTIER

La Ligue de crosse Jacques Cartier qui a remporté un beau succès à l'ouverture de sa saison dimanche dernier, donnera dimanche prochain un joli programme qui ne manquera pas d'être intéressant. Les deux séances à l'affiche sont:

Rosemont vs C. P. R.

St-Pierre vs C. P. R. St-Zotique.

La première partie servira de début au Canadian Pacific qui aura pour adversaire le Rosemont. Malgré sa défaite de dimanche dernier aux mains des National II le club de l'après-midi se compte pas pour battu. Plusieurs anciens joueurs reviendront prêter main forte à leurs anciens compagnons ce qui renforcera le club de cinquante pour cent.

De son côté le C. P. R. s'est mis sérieusement à l'œuvre et ne négligera rien pour débiter une victoire si possible. La joute aura lieu au terrain du Pacifique, l'accès en est des plus faciles. Prendre les chars circulant Ontario jusqu'à la rue Davidson ou un trainway vous y conduira à la porte du terrain. L'autre partie sera jouée à Saint-Pierre-aux-Liens entre le club de l'après-midi et le Cercle Paroissial Saint-Zotique. Le Bleu Jaune et Rouge, encouragé par sa victoire de dimanche dernier, tentera l'impossible pour sortir de nouveau vainqueur dimanche prochain.

La Saint-Pierre, qui avait escompté une victoire facile sur le C. P. Saint-Zotique, se voit maintenant être nouveau venu dans la Ligue, promet de réparer son erreur et c'est pourquoi il a mis ses joueurs à l'entraînement pour de bon. Le gérant Dery a fait cette semaine l'acquisition de trois nouveaux joueurs qui figureront sur son alignement de dimanche prochain.

Dans quelques jours la Ligue Jacques Cartier aura une bonne nouvelle à communiquer qui ne manquera pas de faire plaisir à ses nombreux partisans. Le National II sera au repos dimanche prochain.

N. B. — Vendredi soir à 8 hres, grande assemblée de la Ligue Jacques Cartier dans la palestra du National. Tous les clubs sont priés d'envoyer leurs représentants. Des questions importantes seront discutées.

L'ASSOCIATION DE BILLARD ET DE QUILLES

Il y aura cet après-midi, à 3 heures 30, à la salle Elctra, No 568 rue Ste-Catherine-Est, une assemblée de tous les membres de l'Association de Billard et de Quilles de Montréal.

Comme il s'agit de régler plusieurs questions de haute importance, tous les membres sont priés d'y assister.

LA LIGUE DES LAURENTIDES

L'Annonciation, 22. — La Ligue de baseball des Laurentides, ouvrira sa saison le 29 courant. Le club Annonciation ira rencontrer celui de Mont-Rolland et le Mont-Laurier ira rencontrer celui de Labele.

Ces parties seront certainement très contestées car chaque club se promet d'être vainqueur.

La Ligue de baseball des Laurentides, compte sur l'encouragement des amateurs de baseball du Nord et les invite à assister en aussi grand nombre que possible aux parties qui seront jouées pour le championnat de cette Ligue.

Tous les membres de l'A. A. d'A. Nationale s'unissent au bureau de direction pour offrir leurs sympathies à M. J.-H. Lauzon, directeur, à l'occasion de la mort de sa femme.

LES ECHOS DU NATIONAL

Les "Violets" de la Ligue des petites ligues est maintenant en train de gagner le championnat de ses séries.

Ernest Mounier était toute joie après la partie de mardi soir.

L'orchestre des Tziganes a répété de manière magistrale dans la grande salle avant-hier. Les artistes sont nombreux.

Le club de crosse National II ira jouer au collège des Jésuites dimanche prochain.

Les soldats du 22e ont trouvé "ga beau" au National.

Le recrutement continue chez la section féminine. Les adhésions sont nombreuses.

L'eau du bain du National est filtrée et stérilisée. Conclusion: personne n'y court de risques.

Les élèves de culture physique sont nombreux aux classes du soir. Le "mens sana in corpore sano" compte beaucoup d'adeptes chez les Canadiens français.

Plusieurs nations ont déjà donné leur adhésion aux prochaines Olympiades.

Espérons que le Canada élira un Canadien français comme membre du Comité. Ce sont les nôtres qui conduisent aujourd'hui le monde du sport.

Le notaire R. Du Rochel est fort occupé avec son équipe senior de crosse.

Tous les joueurs ont été vus et une pratique aura lieu cette semaine.

Les "braves" du 22e font merveille aux quilles. Plusieurs sont excellents joueurs.

Devenons membres du National! Il est plus temps que jamais de s'inscrire.

Le concert-boucan des Tziganes promet d'être un grand succès. Plus de 150 billets ont été vendus jusqu'à date.

LE STE-CECILE

A cause de la mauvaise température de dimanche dernier, le club de baseball Ste-Cécile a été contraint de remettre l'inauguration de son terrain à dimanche prochain.

Le Ste-Cécile lance un défi à tous les meilleurs clubs amateurs de la province, le St-Edouard ou le Cherrier de préférence.

On est prié de communiquer avec le gérant Georges Dubois, 3387 Drolet.

FORD EST ACCUSÉ D'ANARCHISME

L'AVOCAT DE LA "TRIBUNE" POURSUIVIE POUR LIBELLE, TAXE LE MANUFACTURIER D'INCITATION A DES ATTENTATS.

(Service de la Presse Associée.) Mount Clemens, Mich., 22. — Henry Ford a été violemment dénoncé comme un anarchiste de la pire espèce, par Elliot G. Stevens, un des défenseurs de la Tribune, de Chicago, poursuivie par M. Ford, pour libelle, pour une somme de \$1,000,000. L'action intentée vise un article publié par la Tribune, le 23 juin 1916, et intitulé: "Ford est un anarchiste".

La défense, qui voulait restreindre le débat à l'article libelleux, n'a pu empêcher M. Stevens de faire allusion à nombre de crimes publics, où se trouvent impliqués de gros honnêtes. Il a cité, en le tournant contre Ford lui-même, cette déclaration du président Lincoln relative au bannissement de Clement L. Dallingham: "Fera-t-il fusiller les soldats, pauvres d'esprit, qui ont déserté, tandis que je ne toucherais pas au moindre cheveu de la tête des rusés agitateurs qui les ont poussés à la désertion?"

Antiparavant, l'avocat Lucking, occupant pour Henry Ford, a voulu ramener le débat à l'article: "Ford est un anarchiste", pour considérer si ce seul titre est libelleux. Il reconnaît à la Tribune le droit de justifier ses assertions, non celui d'amener des témoins.

M. Stevens a expliqué que la Tribune a droit d'appeler ceux qui font allusion à nombre de crimes publics, de gros honnêtes, il a cité, en le tournant contre Ford lui-même, cette déclaration du président Lincoln relative au bannissement de Clement L. Dallingham: "Fera-t-il fusiller les soldats, pauvres d'esprit, qui ont déserté, tandis que je ne toucherais pas au moindre cheveu de la tête des rusés agitateurs qui les ont poussés à la désertion?"

Antiparavant, l'avocat Lucking, occupant pour Henry Ford, a voulu ramener le débat à l'article: "Ford est un anarchiste", pour considérer si ce seul titre est libelleux. Il reconnaît à la Tribune le droit de justifier ses assertions, non celui d'amener des témoins.

M. Stevens a expliqué que la Tribune a droit d'appeler ceux qui font allusion à nombre de crimes publics, de gros honnêtes, il a cité, en le tournant contre Ford lui-même, cette déclaration du président Lincoln relative au bannissement de Clement L. Dallingham: "Fera-t-il fusiller les soldats, pauvres d'esprit, qui ont déserté, tandis que je ne toucherais pas au moindre cheveu de la tête des rusés agitateurs qui les ont poussés à la désertion?"

Antiparavant, l'avocat Lucking, occupant pour Henry Ford, a voulu ramener le débat à l'article: "Ford est un anarchiste", pour considérer si ce seul titre est libelleux. Il reconnaît à la Tribune le droit de justifier ses assertions, non celui d'amener des témoins.

M. Stevens a expliqué que la Tribune a droit d'appeler ceux qui font allusion à nombre de crimes publics, de gros honnêtes, il a cité, en le tournant contre Ford lui-même, cette déclaration du président Lincoln relative au bannissement de Clement L. Dallingham: "Fera-t-il fusiller les soldats, pauvres d'esprit, qui ont déserté, tandis que je ne toucherais pas au moindre cheveu de la tête des rusés agitateurs qui les ont poussés à la désertion?"

Antiparavant, l'avocat Lucking, occupant pour Henry Ford, a voulu ramener le débat à l'article: "Ford est un anarchiste", pour considérer si ce seul titre est libelleux. Il reconnaît à la Tribune le droit de justifier ses assertions, non celui d'amener des témoins.

M. Stevens a expliqué que la Tribune a droit d'appeler ceux qui font allusion à nombre de crimes publics, de gros honnêtes, il a cité, en le tournant contre Ford lui-même, cette déclaration du président Lincoln relative au bannissement de Clement L. Dallingham: "Fera-t-il fusiller les soldats, pauvres d'esprit, qui ont déserté, tandis que je ne toucherais pas au moindre cheveu de la tête des rusés agitateurs qui les ont poussés à la désertion?"

Antiparavant, l'avocat Lucking, occupant pour Henry Ford, a voulu ramener le débat à l'article: "Ford est un anarchiste", pour considérer si ce seul titre est libelleux. Il reconnaît à la Tribune le droit de justifier ses assertions, non celui d'amener des témoins.

M. Stevens a expliqué que la Tribune a droit d'appeler ceux qui font allusion à nombre de crimes publics, de gros honnêtes, il a cité, en le tournant contre Ford lui-même, cette déclaration du président Lincoln relative au bannissement de Clement L. Dallingham: "Fera-t-il fusiller les soldats, pauvres d'esprit, qui ont déserté, tandis que je ne toucherais pas au moindre cheveu de la tête des rusés agitateurs qui les ont poussés à la désertion?"

Antiparavant, l'avocat Lucking, occupant pour Henry Ford, a voulu ramener le débat à l'article: "Ford est un anarchiste", pour considérer si ce seul titre est libelleux. Il reconnaît à la Tribune le droit de justifier ses assertions, non celui d'amener des témoins.

M. Stevens a expliqué que la Tribune a droit d'appeler ceux qui font allusion à nombre de crimes publics, de gros honnêtes, il a cité, en le tournant contre Ford lui-même, cette déclaration du président Lincoln relative au bannissement de Clement L. Dallingham: "Fera-t-il fusiller les soldats, pauvres d'esprit, qui ont déserté, tandis que je ne toucherais pas au moindre cheveu de la tête des rusés agitateurs qui les ont poussés à la désertion?"

Antiparavant, l'avocat Lucking, occupant pour Henry Ford, a voulu ramener le débat à l'article: "Ford est un anarchiste", pour considérer si ce seul titre est libelleux. Il reconnaît à la Tribune le droit de justifier ses assertions, non celui d'amener des témoins.

3 "LEADERS" LES BIERES PORTERS ET EXtrait de Malt DOW

TRIBUNAUX CIVILS

COMPENSATION ILICITE

UNE PERSONNE QUI REÇOIT UN OBJET LIVRE PAR ERREUR NE PEUT LE VENDRE POUR OBTENIR LA VALEUR DU SIEN.

JUGEMENT DU JUGE MARTINEAU.

"La personne qui reçoit un objet livré par erreur ne peut le vendre pour en obtenir la valeur de l'objet qu'on aurait dû lui remettre". C'est la décision rendue hier par le juge Martineau dans la cause de N.-G. Valiquette contre Alex. St-Pierre.

La compagnie N.-G. Valiquette acheta, en 1916, le fond de banque de Leroux, Daignault et Cie, consistant en meubles et garnitures d'intérieur.

Le défendeur avait mis en entrepôt chez Leroux et Cie des tapis, sa propriété, dont il réclama ensuite la livraison à la compagnie Valiquette. Cette dernière s'exécuta, et remit à l'un de ses voyageurs quatre rouleaux de tapis, qui, ne portant aucune étiquette ni mention spéciale, paraissaient appartenir au défendeur.

Ils furent donc livrés à St-Pierre, qui les accepta sans protester. Or, ces tapis n'étaient pas ceux que le défendeur avait placés en entrepôt chez Leroux, Daignault et Cie, mais bien la propriété du juge Bazin. Valiquette en réclama la livraison et reçut du défendeur l'avis que les tapis avaient été vendus pour indemniser la perte des autres.

La compagnie institua l'action en recouvrement du montant représentant la valeur des objets livrés par erreur, soit \$234.50.

Le juge a déclaré que le fait que le défendeur aurait dû notifier la Cie Valiquette de l'erreur dans la livraison et a rendu jugement, condamnant St-Pierre à payer la somme réclamée.

LA COUR D'APPEL.

La Cour d'appel a été saisie d'une autre cause municipale: le canton de Shipton en appelle d'un jugement de la Cour de révision qui a accordé à James Smith \$6,000 et renversé la décision du juge Hutchison. Il s'agissait d'un accident d'auto où le demandeur réclamait \$16,000. La Cour supérieure renvoya l'action alléguant que le chauffeur de l'auto était malhabile, mais la Cour de révision accorda \$6,000 de compensation au demandeur.

La cité de Montréal a porté en Cour d'appel une décision du juge Weir qui la condamne à payer à Watt et Scott la somme de \$4,194 pour les dommages causés par l'inondation en avril et juillet 1917. La ville prétend que l'inondation est due à une force majeure: le printemps extrêmement pluvieux et à l'absence de pompes aspirantes dans la cave trop profonde des agents d'importation. Naturellement, ceux-ci alléguent que la ville est en faute et que le jugement de la Cour supérieure était juste et raisonnable.

CAUSE DE 6 ANS

Le juge Greenshields a clos une cause vieille de 6 ans, en rendant jugement hier dans l'affaire Laurendeau contre Cantin.

L'action était instituée en recouvrement d'un montant de \$42,942.14 total de chèques et argent avancés au défendeur.

Le plaidoyer de la défense se réduisait à alléguer que les diverses sommes mentionnées dans la déclaration avaient été obtenues pour le bénéfice des affaires communes au défendeur et au demandeur. Les deux parties auraient été associées dans un but commun.

Le juge a néanmoins considéré que les allégations de la défense n'ont pas été établies; et le demandeur a été déclaré gagnant.

Le bref original avait été servi le 3 avril 1913.

ORDRE D'ÉVACUER

(De notre correspondant)

Québec, 22. — On dit que le département des chemins de fer a donné avis au département de la

Une soirée de musique

C'est vendredi le 23 mai, à la salle de la bibliothèque St-Sulpice, que Mademoiselle Loraine Wyman se fera entendre, en costumes appropriés, dans un répertoire varié de vieilles chansons françaises, auxquelles elle ajoutera de savoureuses chansons de la Gaspésie, recueillies par elle-même, l'an dernier, à Percé.

Mlle Germaine Grétrein, agrégée de l'Université de Paris, a bien voulu se charger d'expliquer ces chants de temps anciens, dans une causerie intitulée: "En marge des vieilles chansons".

Madame Masson accompagnera au piano, à cette soirée donnée, au profit de l'œuvre des Vocations Sacerdotales.

Les billets en vente chez Beauchemin, s'envolent rapidement. Que les personnes qui ont reçu des cartes, n'oublient pas que celles-ci doivent être échangées contre des billets de fautesils.

(Communiqué)

JOHN ROBINSON'S CIRCUS MONTREAL MERCREDI 2 JOURS JEUDI 11 et 12

TENTE AU COIN DES RUES ONTARIO ET DELORIMIER

L'exposition vaut la peine qu'on y prête attention, car elle comporte: Plus d'éléphants — plus de chevaux — plus d'artistes de l'arène — plus d'employés — plus de chars — des tentes plus considérables, et est mieux connue que n'importe quelle autre exposition qui visitera le Canada cette saison-ci.

LE CIRQUE SUPERIEUR DE L'UNIVERS

Billets d'entrée et sièges réservés en vente, les jours du cirque, aux "Elite Confections", 280-ouest, rue Sainte-Catherine.

Anémiques, Poitrinaires, Convalescents, le reconstituant qu'il vous faut, c'est le

CRÉSO-PHATES

Incomparable pour tonifier les poumons, enrichir le sang, suralimenter les nerfs et renforcer tout l'organisme.

En Vente Partout. DR. ED. MORIN & CIE, Limitée, Québec, Canada.

ST-DENIS 1000

LES TROIS NITROS Comédie acrobatique.

MARR ET DWYER: Dans leur studio de danses.

DUSTIN FARNUM: "The man in the open".

LA SÉRIE D'HOUDINI

EXCLUSIF POUR LE THEATRE ST-DENIS

Vue de l'arrivée du glorieux 22e Régiment à Montréal.

EST MAINTENANT OUVERT

DEPUIS 1 H. JUSQU'A MINUIT

100 attractions nouvelles 100

marine d'évacuer pour le mois de septembre prochain le site occupé actuellement par l'agence de la marine de Québec, afin de s'en servir pour l'établissement du terminus du C.N.R. à Québec. Ce serait là le résultat de la visite d'un groupe de hauts fonctionnaires des chemins de fer de l'Etat à Québec, ces jours derniers.

FAITS DIVERS

INCENDIE DANS UN GARAGE.

Un incendie a causé \$2,000 de pertes, hier après-midi, au garage de A.-O. Gadois, boucher, 1838-est, rue Sainte-Catherine. Un camion a été surtout fort endommagé. Le feu a pris dans le toit et en un instant s'est répandu à tout le garage. La brigade, division est, a dû travailler ferme, sous la direction du chef Leveau, pendant plus d'une heure. On a vainement tenté de sortir du foyer le camion.

605-ouest, rue Ste-Catherine
1007-est, avenue Mont-Royal
834 rue Ste-Catherine, Maisonneuve
Téléphone : Main 4040.

LA PAIX

UNE SEMAINE DE GRACE

Les délégués allemands obtiennent une nouvelle prolongation de délai pour terminer l'étude du traité et rédiger leurs réponses — Ils présenteront des notes relatives à la frontière de l'est de l'Allemagne, de l'Alsace, des réparations et des propriétés allemandes dans les pays alliés.

Paris, 22. — Les représentants des gouvernements alliés et associés ont accordé aux délégués allemands sept jours de grâce pour terminer l'étude du traité de paix et pour rédiger les réponses qu'ils jugeront à propos de faire.

Cette extension de délai a été accordée à la demande des Allemands qui donnent pour raison qu'ils ne peuvent élaborer leurs demandes sans le délai qui avait été d'abord fixé et qui expire jeudi. Le nouveau délai s'étend jusqu'au 29 mai.

Le comte Brockdorff-Rantzau a demandé la permission d'apporter à Versailles des presses à imprimer et un groupe d'employés pour hâter la préparation de la réponse que les Allemands soumettront aux Alliés.

Un résumé des observations que les Allemands desireraient faire sur le traité de paix pris comme ensemble est presque terminé, et les délégués allemands accompagneront ce résumé de notes sur des points particuliers. Ces notes auront trait aux frontières de l'est de l'Allemagne; à l'Alsace, aux territoires occupés, aux réparations, au travail, et aux propriétés allemandes en pays étrangers.

Le texte de la requête de la délégation allemande demandant une extension de délai est le suivant :

"Versailles, 20 mai.
"A Son Excellence le président de la Conférence de la paix, M. Clemenceau,
"Monsieur.

"La délégation allemande de la paix désire au cours des quelques jours qui vont suivre soumettre des communications aux gouvernements alliés et associés sur les points suivants, qui dans l'opinion de la délégation sont des suggestions qui ont un caractère pratique.

"D'abord, une note au sujet des questions territoriales de l'Est; ensuite, une note sur l'Alsace-Lorraine; en troisième lieu, une note touchant les territoires occupés; en quatrième lieu, une note relative à l'extension et à la libération des obligations reprises par l'Allemagne en vue des réparations; en cinquième lieu, une note au sujet de la question ouvrière; en sixième lieu, une note au sujet de la question de la propriété privée dans les pays ennemis.

"En outre, un sommaire a été préparé; il renferme les observations que le traité de paix demande du gouvernement allemand. Le problème dont il est question est très compliqué et nous avons à le discuter à fond avec nos experts qui sont à Versailles aussi bien qu'avec ceux qui sont à Berlin; et il serait impossible de terminer cette étude dans le temps que vous nous avez d'abord fixé; cependant la délégation se hâtera de transmettre autant de notes

que possible dans le temps fixé.
"Pour ces raisons, je vous demande, au nom de la délégation allemande, de proposer que le contenu des notes que nous nous proposons d'envoyer soit censé être avoir été discuté par écrit, et que le temps requis soit accordé pour exposer nos raisons plus en détail.
"Acceptez, monsieur, l'assurance de ma très haute estime.
(Signé)
BROCKDORFF-RANTZAU.

A cette demande, M. Clemenceau a répondu ceci :

"Le 20 mai 1919,
"Monsieur,

"J'accuse réception de votre lettre du 20 mai dans laquelle vous dites que les questions sur lesquelles la délégation allemande désire faire des propositions sont si complexes que le mémorandum de la délégation allemande ne peut être terminé dans la limite des quinze jours que nous avons accordés, le 7 mai, et dans laquelle vous demandez une extension de délai.

"En réponse, je désire faire savoir à Votre Excellence que les gouvernements alliés et associés consentent à accorder une extension de délai jusqu'au 29 mai."

ON PARLE TOUJOURS D'ÉLECTIONS

(De notre correspondant)
Québec, 22. — On s'attend d'un jour à l'autre à la dissolution du parlement provincial. Les élections provinciales auront lieu, d'après la rumeur, dans la dernière semaine du mois de juin, soit le 23 ou le 24. L'appel nominal serait fixé au 16 ou au 17. Une séance du cabinet a eu lieu, hier matin, à laquelle on croit que la question a été discutée. On ne croit pas que la décision dépasse cette semaine, car ce serait l'intention du gouvernement de faire absolument les élections le mois prochain. On invoquerait pour dissoudre le parlement la nécessité de consulter le peuple sur le programme d'après-guerre du gouvernement.

UN TORONTONIEN VEUT TENTER L'AVENTURE

Toronto, 22. — Dorval Haines, aviateur local, a conçu le projet de traverser l'Atlantique pour obtenir le prix du "Daily Mail" et se servir peut-être d'une machine dont le modèle a été dessiné par Victor Caristrion, qui vint de Chicago à New-York en 1917.

OUTREMONT

CETTE TAXE VA DEMEURER

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE DE MAINTENIR CETTE ANNEE ENCORE L'IMPOT DE DEUX ET DEMI POUR CENT SUR LES LOYERS PAGES PAR LES LOCATAIRES.

En l'absence du maire Beaubien, les échevins d'Outremont ont tenu leur séance régulière sous la présidence du maire-suppléant, M. G. O. Messier. Les échevins ont décidé de mettre encore en vigueur cette année, la taxe sur les locataires, qui est de 2 1/2 pour cent. Cette taxe a été votée l'an dernier et restera encore en force cette année. Seuls les locataires sont tenus de payer cette taxe, basée sur le loyer qu'ils paient. L'an dernier, plusieurs locataires se sont opposés à cette taxe spéciale et la chose est allée en cour, et la ville a finalement gagné son point. La ville de Montréal a aussi le droit d'imposer cette taxe, mais la commission administrative n'a pas encore jugé nécessaire de l'imposer.

La ville a permis au chef de police Baker de s'absenter pendant l'espace de trois semaines, pour assister à la convention des chefs de police qui aura lieu, cette année, à Calgary, les 10, 11 et 12 juin prochains. Cette convention se tient annuellement, et a pour but spécial de discuter les améliorations qui doivent être apportées dans le service de la police par tout le pays. Le chef Baker, de la ville d'Outremont, y représentera l'exécutif de la province de Québec.

A la suite d'un rapport de l'ingénieur de la ville, l'échevin Loyer a fait une proposition spéciale à propos de la coupe du gazon. Les conditions de l'entretien des pelouses devant les maisons seront les mêmes qui étaient en vigueur par les années passées. La municipalité se chargera de l'entretien des pelouses à raison de \$1 pour les premiers 300 pieds carrés et \$2 si la pelouse a une longueur de 300 à 700 pieds. Tous les propriétaires devront cependant en faire la demande à la ville qui, par la suite, verra à l'entretien de ces gazons.

La ville oblige d'ailleurs les propriétaires et les locataires à couper leur gazon régulièrement. Lorsque ce travail n'est pas fait par les contribuables, la ville le fait et charge les dépenses.

Assistaient à la séance : MM. G. O. Messier, procureur; les échevins R. Cook, E. W. Loyer, J. P. Rolland, L. E. Gauthier, J. Z. Pariseau et Jos. Ethier.

Constantinople, 20. — (Havas). — Faisant suite à la démission du cabinet turc, provoquée par l'occupation de Smyrne par les Alliés, Ferid Pacha a été chargé de former un nouveau ministère. Il sera grand vizir et ministre des affaires étrangères.

LA NAVIGATION

ARRIVÉE DU "MINNEDOSA"

PREMIER VOYAGE DE CE TRANS-ATLANTIQUE DU PACIFIQUE A MONTREAL. — LE "GRAMPIAN" ARRIVE AUJOURD'HUI A QUEBEC ET SERA ICI DEMAIN. — VINGT-QUATRE NAVIRES AU PORT.

Le "Minnedosa", de la ligne du Pacifique, est arrivé dans le port de Montréal, un peu après six heures, hier. Un grand nombre de passagers, sur les 1808 qui ont fait la traversée sur le navire, sont descendus à Québec où le "Minnedosa" a jeté l'ancre quelques heures avant de continuer sa route vers Montréal. Ce transatlantique fait son premier voyage à Montréal, car c'est un navire qui a été construit dernièrement. Il a fait sa première traversée transatlantique au mois de décembre dernier, alors qu'il se rendit dans le port de St-Jean, N-B. Le "Melita", est un navire du même type que le "Minnedosa". Tous deux sont affectés au service entre l'Europe et Montréal. Le "Melita" n'a pas encore eu le temps de se rendre à Montréal. Au dernier voyage qu'il a fait au Canada, il ne s'est rendu que dans le port de Québec.

Ces deux navires ont un jaugeage de 14,000 tonnes chacun. Tous deux sont des navires de première classe et possèdent les plus belles améliorations modernes.

Le capitaine A. Rennie est le commandant du "Minnedosa". Le capitaine Rennie a déjà fait plusieurs voyages dans le port de Montréal alors qu'il était commandant du "Virginian", de l'ancienne ligne Allan. Ce navire fut converti en croiseur-auxiliaire et le capitaine du "Minnedosa" était à bord lorsqu'il fut coulé par un sous-marin allemand.

Le nombre des passagers a été augmenté de trois au cours de la traversée. Deux femmes de soldats et une passagère de première ont donné le jour à trois enfants. Les femmes ont été descendues à Québec où le Fonds Patriotique s'est occupé de les faire transporter à l'hôpital. La même chose est arrivée il y a quelques jours sur le "Scandinavian" qui est arrivé il y a quelques jours. Trois enfants ont vu le jour pendant la traversée.

Le "Grampien", de la ligne du Pacifique Canadien, doit arriver aujourd'hui dans le port de Québec et il se mettra en route pour Montréal quelques heures plus tard. Ce navire sera probablement ici demain matin de bonne heure. Il transporte un grand nombre de troupes canadiennes dont un certain nombre du district de Montréal. Plus de 1,000 passagers ont fait la traversée sur ce navire. Le "Scandinavian" partira samedi avec 450 passagers de première classe et 350 passagers de troisième. Le "Tunisian" qui est parti de Montréal le 11 courant, doit arriver aujourd'hui à Liverpool.

Le "Scotian", de la ligne du Pacifique, est parti ce matin pour Liverpool, avec 275 passagers de première classe. Il n'y a pas de passagers de troisième classe à bord. Plusieurs Montréalais sont à bord du navire dont Mme Roberval-Maubourg, l'actrice bien connue à Montréal.

Les navires de la ligne White Star quittent aujourd'hui le port de Montréal pour Liverpool avec un grand nombre de passagers et une cargaison générale et le courrier européen.

LES NAVIRES DANS LE PORT

Il y avait trente-quatre navires dans le port, hier. C'est le plus grand nombre de navires dans le port depuis l'ouverture de la navigation. Quelques-uns sont partis hier et d'autres doivent partir dans le courant de la journée mais ils seront immédiatement remplacés par d'autres qui se dirigent actuellement vers Montréal.

PERMIS ACCORDÉS A QUÉBEC

(De notre correspondant)
Québec, 22. — Le gouvernement provincial vient d'accorder des permis pour la vente des liqueurs pour fins sacramentelles ou industrielles, conformément à la loi Scott, aux personnes suivantes :
M. Elzeur Paquet, A. Toussaint et Cie, Georges Bouché, Napoléon Mercier, Arthur Faucher, La Compagnie des Agences Européennes, Québec Preserving Co., J. Noël Rondeau. Quelques autres demandes sont encore sous considération.
M. Bégin, contrôleur du revenu de la province, a déclaré que des inspecteurs sont à subir un entraînement dans diverses sections dans la province et seront chargés prochainement de faire observer la loi de prohibition. C'est l'intention du gouvernement de prendre des mesures pour que la loi soit observée.

LES OFFICIERS DU DISTRICT DE QUÉBEC

(De notre correspondant)
Québec, 22. — D'après des chiffres fournis par les autorités militaires, le district militaire de Québec, qui comprend tout le territoire depuis Gaspé jusqu'aux Trois-Rivières, a fourni à l'armée canadienne outre-mer plus de 1,600 officiers. Sur ce nombre, il y avait 18 généraux, 89 lieutenants-colonels, 250 majors, 400 capitaines, et le reste, des lieutenants.

UNIVERSITÉ LAVAL

FACULTE DES ARTS
Vendredi, 23 mai, 3 heures du soir, salle des Conférences. Lecture publique des travaux des anciens élèves du cours de Littérature française. Cette première séance sera consacrée aux deux sujets suivants :
1o Le P. de Charlevoix, par mademoiselle Thérèse Ferron.
2o Les idées pédagogiques de madame de Sévigné, par mademoiselle Alexina Beaudry.
La séance suivante aura lieu le vendredi 6 juin.

Dupuis Frères

OCCASIONS du VENDREDI

Complets pour garçonnets



DE 9 A 10 HEURES

COMPLETS POUR GARÇONNETS de 3 à 6 ans, genre Buster, en tweed rayé pâle. Valeur de 4.00 pour... **2.95**

Au rez-de-chaussée.

Pâtisseries

Les brioches de "Dupuis" sont excellentes et toujours fraîches. Nous les livrons de bonne heure le vendredi. Spécial, 2 douzaines pour...

GATEAUX EPON. GE, la douzaine... **.17**
BEIGNES, 2 douzaines pour... **.25**

Nous avons un grand choix de pâtisseries à la crème et de fantaisie, pour décorer la table. Téléphonez ce soir, de 6 à 10 h. Est 8000.

Au rez-de-chaussée.

Chemises

CHEMISES NEGLIGES, à rayures de couleurs, manchettes françaises, genre ample; pointures 14 à 16 1/2. **1.19** Spécial... **1.19**

Au rez-de-chaussée.

BOTTINES POUR HOMMES

BOTTINES EN VEAU

MAT, tige en suède gris, genre "Balmoral", forme pointue, semelle et talon en cuir; au 1 bottines en veau fauve, genre militaire, quelques autres en dongola "Vici", genre "Balmoral", forme pointue. Pointures de 6 à 10. Valeurs exceptionnelles; valant jusqu'à 10.00. Occasion du vendredi... **7.45**



Au rez-de-chaussée.

CIGARES

2,000 paquets de tabac canadien "La Prairie"; 7 paquets de tabac, une pipe, valant 1.25. Le tout pour... **1.00**

Au rez-de-chaussée.

Carpettes et Balayeuses

CARPETTES EN TAPISSERIE, sans coutures, jolis dessins. Grands—

7 1/2 pieds x 9 pieds... **23.50**
9 pieds x 9 pieds... **27.50**
9 pieds x 10 1/2 pieds... **33.00**
9 pieds x 12 pieds... **38.00**

CARPETTES en jute, qualité durable, jolis dessins. Grands—
3 pieds x 6 pieds... **3.00**
6 pieds x 9 pieds... **9.00**
9 pieds x 12 pieds... **17.90**

EVITEZ LA FATIGUE DU GRAND MENAGE EN VOUS SERVANT D'UNE BALAYEUSE MECANIQUE

Ces balayeuses sont solidement construites en bois dur et en tôle, beau fini verni, bonnes brosses, monture nickelée, marque "La Diligente" de Dupuis Frères, que nous sacrifions pour vendre. Valeur de 3.50 pour... **2.39**

Au troisième.

EPICERIE DUPUIS

Téléphonez votre commande d'épicerie ce soir, avant 10 heures. Appelez Est 8000, 9 téléphones à votre service.

SPECIAUX POUR CE SOIR ET VENDREDI TOUTE LA JOURNEE

Allumettes silencieuses (300). Reg. 10, 3 boîtes pour... **.23**

Sirup de table blanc, la jarre... **2.5**
Pois jaunes pour bouillir... **.19**
Pois blancs pour... **.19**
Savon "Gold", le morceau... **.07**

Avec commande d'épicerie.
MEILLEUR SUCRE GRANULÉ 10 livres du meilleur sucre granulé pour... **.99**

Avec commande d'épicerie.
Meilleur beurre de crème des Cantons de l'Est, la livre... **.60**

Sirup d'érable nouveau, garanti pur. La boîte de 8 1/2 lb... **1.90**
vres... **.32**

Nouveau sucre d'érable, garanti pur, la lb... **.32**

Crevettes, la boîte... **.23**
Soupe au vermicelle, tomates, Campbell, 3 boîtes... **.48**

Sucre à glacer ou en morceaux, 3 livres... **.19**
Vinaigre marin, le tout... **.19**

Le meilleur saumon rose, la boîte 1 lb, 2 boîtes... **.27**
Saumon à la viande, 3 boîtes... **.28**

Meilleur riz Patna, la livre... **.11**
Fèves blanches, 3 lbs... **.28**

Bons pois à soupe, 3 lbs... **.25**
Meilleur orgue mondé, 3 lbs... **.25**

Poudre aux œufs Releg, le paquet... **.10, .25, .45 et .75**
Avoine blanche roulée "Peeless", le gros paquet carré... **.29**

Farine préparée Brodie XXX, le paquet de 6 lbs... **.55**
Grape-Nut ou Post Toasties, 2 paquets... **.35**

Cloves fraîches, 2 boîtes... **.35**
Purée de tomates, la boîte No 1 pour... **.18, .40**

Farine de maïs blanche, 5 lb vres... **.28**
Avoine Quaker roulée, le paquet... **.20**

Meilleures tomates épaissies dans des boîtes sanitaires, la boîte... **.20**
Purée de tomates italiennes, la boîte... **.20 et .40**

Lait Klum, la boîte... **.37 et 3.60**

Gélee en poudre B.O., ou impérial, toutes saveurs, paquets pour... **.35**

Miel de trèfle blanc, la jarre... **.30**
Pois verts de jardin, la boîte... **.12**

6 boîtes... **.12**
12 boîtes... **.129**
Petites fèves en gousses, la boîte... **.20**

Cacao Baker, la boîte 2 lb... **.10**
12 boîtes... **.215**

Chocolat Baker, pour la cuisine, le morceau... **.15**
2 pour... **.25**

Confitures aux fraises de Wagstaffe, la jarre 1 lb... **.40**
La chaudière 4 lbs... **.125**

La chaudière 5 lbs... **.148**
Poudre à pâte Magic, la boîte 1 lb... **.38**

La boîte 2 1/2 lbs... **.38**
La boîte 5 lbs... **.125**

Crème de blé, le paquet... **.25**
Poivre blanc, la lb... **.39**

Sel de table, 2 paquets... **.19**
Cacao Fry, la boîte 1/2 lb... **.23**

Cacao Baker, la boîte 2 lb... **.45**
Raisin épiné, 2 paquets... **.29**

Corn Flakes Quaker, le paquet... **.11**
Sirup de table, la jarre... **.28**

Saumon rouge, la boîte 1 lb... **.45**
Lait évaporé St-Charles, la boîte... **.18**

Lait condensé, marque Betty, la boîte... **.22**
Ananas en tranches, la boîte... **.25**

Pois jaunes pour la soupe, 3 livres... **.24**
Beurre d'érable, la lb... **.25**

Saumon rose, la boîte 1/2 lb... **.15**
Saumon Clematis, la boîte 1 lb... **.11**

vres... **.25**
Empois blanc, 2 lbs... **.27**
Sapollie, le morceau... **.125**

Confitures aux framboises, la jarre 1 lb... **.40**
La chaudière 4 lbs... **.115**

Cassonade brune, la lb... **.10**
Farine de sarrasin, 3 livres... **.25**

Pruneaux frais, la lb... **.20**
Amidon Corn Starch, 2 laquets... **.25**

Shredded Wheat, le paquet... **.15**
2 paquets... **.25**

THES ET CAFES DE CHOIX
The vert Japon, la lb... **.55, .60, .65 et...**

The noir mélange, la lb... **.52**
The noir Orange Pekoe, la lb... **.75**

Café Mocha et Java, la lb... **.45**
Café Standard Java, la lb... **.55**

LEGUMES
Patates des Montagnes Vertes, 12 lbs... **.40**

La poche de 90 lbs... **.249**

PRODUITS DE CLARKE
Sauce au tomates, la boîte... **.18**

Spaghetti avec fromage, la boîte... **.15, .23 et...**

Soupe aux tomates, la boîte... **.125**

6 boîtes pour... **.70**
12 boîtes pour... **.138**

Viande hachée et épice, la boîte... **.10 et .15**

Fèves au lard avec sauce aux tomates, la boîte... **.10, .15, .20, .25 et...**

Rifick avec oignons, la hte... **.30**

Boeuf sauté cuit, la boîte... **.30 et .45**

Diner bouilli, la boîte... **.25**

PROVISIONS
Graisse "East-first" ou "Domestic", la livre... **.35**

La chaudière de 3 livres... **.105**
Graisse pure, la livre... **.40**

La chaudière 3 livres... **.120**
Meilleur bacon Windsor, géométrique, la livre... **.45**

Meilleur jambon préparé au sucre, entier, la lb... **.45**

Meilleur bacon à déjeuner, la livre... **.55**

SAVONS ET POUDRES
Savon Comfort, Queen Laundry, Sunlight, Sunny Monday ou P.G., Napha, 4 morceaux pour... **.20**

Poudre Gold Dust ou Lustre, 3 paquets... **.28**

Nettoyeur Drudge ou Maple Leaf, 3 boîtes... **.21**

Nettoyeur Old Dutch, 3 boîtes pour... **.28**

Tablettes à laver Naomile, le morceau... **.20**

Savon Ivory ou Fairy, 3 morceaux... **.25**

centux... **6.95**

Au sous-sol.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coin St-André et St-Christophe.

J. B. Dupuis, Président.

Eug. Dupuis, Vice-Président.

A. J. Dugot, Directeur-Général.

Que vos dents soient aussi brillantes que le soleil

ENEZ DE BONNE HEURE et profitez de cette grande occasion qui vous est offerte de vous faire nettoyer vos dents gratis, laquelle commença le lundi 19 mai et continuera jusqu'au 1er juin.

PROTEGEZ votre santé contre le plus grand agent de propagation des maladies : les mauvaises dents.

28 BONNES DENTS équivalent à 28 médecins qui travaillent constamment pour nous.

30 salons dentaires hygiéniques et privés.
Dentistes diplômés seulement (pas d'étudiants) des meilleures universités des Etats-Unis et du Canada.

L'INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN

162 RUE ST-DENIS
9 h. du matin à 9 h. du soir.

